



L'ACTION FRANÇAISE

2
0
0
0

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € | N° 2802 | 64^e année | Du 7 au 20 octobre 2010 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net

L'appétit vient en mangeant

Nicolas Sarkozy a le souci des personnes âgées...qui ne connaissent pas de retraite. L'affection accordée à M^{me} Bettencourt vaut la tendresse manifestée à l'endroit de Serge Dassault. Ce dernier ne se représentera pas aux élections municipales à Corbeil en Essonne. Haut les cœurs ! Voilà qui n'afflige pas le propriétaire du *Figaro*, l'avionneur qu'on ne présente plus. Il y a dans la vie des compensations inespérées, et même à quatre-vingt-trois ans. L'achat d'un autre journal, le *Parisien* par exemple. L'Élysée observe l'affaire à la loupe. Et ce n'est pas le goût du fait divers, manifesté par Nicolas Sarkozy qui en suscite l'intérêt. Avant Dassault, l'industriel Vincent Bolloré, autre ami du président, propriétaire d'Havas et de *Direct 8* et associé à Patrick Le Lay, avait déjà fait vœu de candidature. Le *Parisien* appartient à la famille Amaury et Marie-Odile, héritière de cet empire, a entamé récemment des négociations avec Dassault. On imagine la puissance du personnage si un tel contrat était signé. Un pan entier de la presse quotidienne française sous l'emprise d'une seule tribu ! □

Marc Savina

PROJET DE LOI

Immigration : L'esbroufe de Sarkozy

Page 3

CONSEIL DE L'EUROPE

Tuerie obligatoire !

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe planche sur un projet de résolution appelant à restreindre le recours à l'objection de conscience.

Le jeudi 7 octobre, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe devait débattre d'un effarant « projet de résolution » qui avait été présenté en juin 2010 par la commission des questions sociales, de la santé et de la famille, sous le nom « Accès des femmes à des soins médicaux légaux : problème du recours non réglementé à l'objection de conscience ». Il s'agit ni plus ni moins de relativiser le droit des médecins et des personnels de santé à faire valoir leur objection de conscience pour refuser de participer à une œuvre de mort (avortement ou eutha-

nasie). Cela en vue de permettre le libre accès des femmes « aux services de santé [que l'on ose appeler] reproductive ».

Prouver sa bonne foi

Grégor Puppink, directeur du Centre européen pour la loi et la justice, a déjà vivement dénoncé ce projet qui tend à ériger l'avortement en un droit. Or, « un tel droit n'existe pas et ne peut exister, car l'avortement est par définition une exception au droit à la vie, et non un droit en lui-même [...] L'avortement ne peut être un droit fonda-

mental car il ne résulte pas de la nature de l'homme et il est conditionné ». Or, ce projet contre-nature propose, dans les États membres, de faire reculer la liberté de conscience au profit de ce "droit". Il entend demander d'« obliger les professionnels de santé à donner le traitement désiré auquel le patient a légalement droit en dépit de leur objection de conscience ». Il soupçonne d'ailleurs ceux-ci du fait même d'être de mauvaise foi, puisqu'il veut les obliger à prouver, on ne sait comment..., que « leur objection est fondée en conscience ou sur

des croyances religieuses et que leur refus est donné en toute bonne foi ». Il veut aussi priver « les institutions publiques d'État telles que les hôpitaux et cliniques publics dans leur ensemble » de la « garantie du droit à l'objection ». Plus grave, il faudrait créer un « registre des objecteurs de conscience » et « un mécanisme de plainte efficace » contre eux ! On le voit, ce projet est d'essence totalitaire. Verra-t-on un jour la chasse ouverte aux médecins réfractaires par fidélité au serment d'Hippocrate ? Cela fait frémir car on pense aux prêtres réfractaires mis sur registres pour être envoyés par fournées à l'échafaud sous la Révolution. ■

Michel Fromentoux

✓ L'Alliance pour les droits de la vie lance une pétition contre ce projet : <http://www.adv.org/appe-objection-de-conscience/appe/>



FRANCE

Anti-sarkozisme primaire : :

Les contresens de BHL sur la nation

PAGE 5



EUROPE

Une fragile majorité soutient Berlusconi :

La droite réconciliée, l'Italie divisée...

PAGE 8



MONDE

Les chasseurs alpins sous le feu des talibans :

Six mois en Afghanistan

PAGE 16



CRISE

L'Amérique en plein marasme

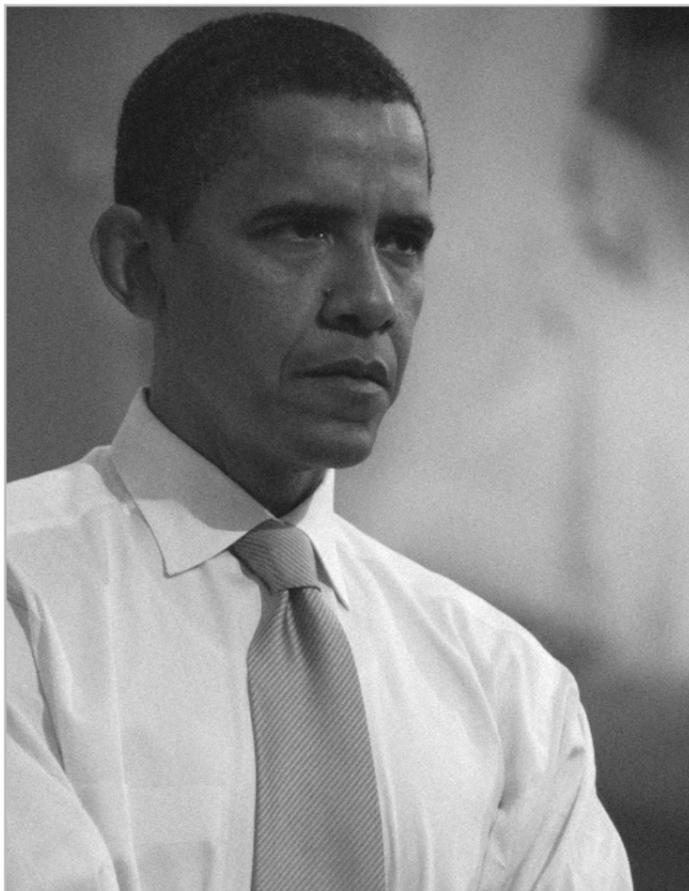
Croulant sous le chômage, les Américains expriment une défiance croissante à l'égard du président Obama, dont les tentatives de relance peinent à convaincre – y compris dans les rangs démocrates.

Ce qui apparaît sans précédent dans cette récession qui dura officiellement dix-huit mois - de décembre 2007 à juin 2009 - c'est la combinaison d'une reprise dérisoire avec un chômage spectaculaire. Du jamais vu depuis 1945. Lors des deux semblables épreuves de 1973-1975 et de 1981-1982, l'Amérique toucha le fond, mais remonta presque aussitôt. La rapidité d'une piqûre douloureuse : dès l'aiguille retirée, on n'y pense plus. Rien de comparable avec la crise actuelle.

Une crise sans précédent

D'abord, elle est allée plus loin dans le tissu socio-économique du pays. Et puis, elle durera beaucoup plus longtemps. Lorsque le président Obama claironna l'autre semaine que le "séisme" avait pris fin en juin 2009, personne ne l'a cru. Jeu de mots à usage électoral et subtil calcul d'experts cyniques. On nous confie maintenant qu'il est normal que le pouvoir en place chasse le spectre d'un marasme à trois semaines d'un vote crucial. Et on nous explique qu'il est "techniquement" utile d'enterrer une récession en grandes pompes pour savoir exactement à quelle date commencera la suivante. La maladresse médusa l'Amérique.

Donc, la crise est toujours là, rampante, tenace, dévastatrice. Elle englu le pays dans un record historique et un brouillard troublant. Sortir du tunnel. Oui, mais quand ? On guette la reprise. La belle tergerverse, renâcle, se fait attendre. Au printemps dernier, la croissance économique fut de 1,6 %. Or, il faudrait qu'elle atteigne 2,5 % pour que la torpeur s'estompe un peu, que les affaires sortent de leur coquille et que le chômage ne grimpe plus. Mais il faudrait que cette croissance se hisse à 4 % pour que l'Amérique retrouve le sourire et que le cauchemar vécu soit oublié. Nous en sommes loin. Un chiffre - un seul - apparaît constamment dans le bureau ovale d'Obama comme l'œil au fond de la tombe de Cain : 15 millions. C'est l'armée des chômeurs.



Une immense cohorte de pauvres bougres qui viennent chaque nuit sous les fenêtres de l'Executive Mansion pour hanter le sommeil du président. De mémoire d'homme, on n'a jamais connu un pareil déferlement. Pire que sous Richard Nixon et Ronald Reagan.

Vers un naufrage électoral

Le 2 novembre prochain, une grande partie des parlementaires et des gouverneurs sera renouvelée. Traditionnellement défavorables à l'équipe en place, ces élections de mi-mandat risquent, cette fois-ci, d'être catastrophiques. Le marasme invite les Américains à placer l'économie en tête de leurs préoccupations. Les sondages concordent : avant l'assurance santé, avant la violence urbaine, l'immigration illégale et la guerre en Afghanistan. Or, l'économie est un domaine où Obama

a montré son impuissance. Englué dans un étatisme dogmatique et ruineux, il passe son temps à colmater les brèches à coups de milliards sans s'apercevoir de l'usure dramatique de son crédit émotionnel né avec la victoire de 2008. Les deux tiers des Américains font désormais davantage confiance aux républicains pour sortir le pays de la crise. Que reste-t-il aux candidats démocrates conscients de leur vulnérabilité ? Fuir la présence d'Obama, ne jamais citer son nom dans un discours, accuser l'ancien président Bush de tous les maux actuels ou, carrément, rejoindre le programme de leurs adversaires.

Cette dernière manœuvre qui sent le roussi vient d'être tentée par dix membres de la Chambre des représentants. Et pas des oiseaux tombés du nid, des élus de la dernière fournée, mais au contraire des "grosses pointures", des responsables de groupe, des chefs de

commission. Ces démocrates qui tremblent pour leur avenir ont, d'une seule voix, claironné qu'il ne fallait surtout pas augmenter les impôts, que la moindre pression fiscale supplémentaire étoufferait dans l'œuf tout signe de reprise, que prendre encore de l'argent dans la poche des contribuables serait de la part de l'État un crime national et une faute politique. Goguenards, les républicains applaudissent au spectacle : les rats démocrates quittant le navire Obama. Non seulement ils quittent le bord officiel, mais ils nagent en direction de la rutilante frégate du Grand Old Party, qui arbore maintenant une flamboyante bannière où l'on peut lire : « mort à l'impôt ». Pendant deux ans, à sa place, flotta le drapeau des pirates : un crâne avec deux tibias croisés. C'était pour les républicains le temps de la défaite, de l'humiliation, de la révolte. La bannière annonce celui de la reconquête.

Grands travaux

Obama cherche de l'argent comme un fou aux abois. La Chine hésite à lui en prêter encore et dans la citadelle de fort Knox, au Texas, la planche à billets semble rougie par un usage incessant. Que reste-t-il ? L'impôt. D'autant que pour tenter de sortir de la récession et d'émerger du chômage, Obama continue sa fuite en avant avec un fanatisme ahurissant : il vient de proposer au Congrès un plan de 50 milliards de dollars destiné à la réparation ou à l'entretien de routes, voies ferrées et aéroports. Dans le style très XIX^e siècle des ateliers nationaux, c'est le dixième plan de ce genre. Tous aussi ruineux. Et tous aussi vains. Théoriquement, c'est pour lutter contre le chômage. En réalité, les emplois qui y sont créés sont précaires et mal payés. Qu'importe pour Obama. L'essentiel, pour lui, réside dans l'effet d'annonce. Les républicains aussi jouent avec les effets d'annonce. Mais eux s'avancent sur du solide. Et puis, ils ont le vent en poupe. Au Congrès, ils vont faire obstacle aux 50 milliards, mais surtout ils vont batailler pour que soient étendues les coupes fiscales votées sous George Bush. Ce sera le grand débat de ces prochaines semaines. Si les républicains s'en sortent avec succès, leur option pour la victoire électorale du 2 novembre pourrait être décisive. ■

De notre correspondant aux États-Unis Philippe Maine

» TRANSFERT

Jean-Dominique Merchet a annoncé le 30 septembre son départ de *Libération*, où il traitait depuis quinze ans des questions militaires. « *J'y ai bénéficié, toujours, d'une totale liberté d'écriture* », a-t-il rappelé sur son blog. « *Y compris en étant [...] un fana-mili qui n'a pas son drapeau tricolore dans la poche !* » Conférencier occasionnel de la Nouvelle Action royaliste, notre confrère ne cache pas ses penchants souverainistes. Il rejoint l'hebdomadaire *Marianne* comme directeur adjoint.

» PUDEUR

Le maire de Clichy-la-Garenne s'oppose à l'utilisation des supports d'affichage municipaux par *Virgin Radio*, dont les publicités exhibent de jeunes gens affublés d'un visage ravagé par les rides, avec ce slogan : « *Ne vieillissez pas trop vite.* » « *C'est monstrueux* », a déclaré Gilles Catoire sur le plateau d'*Itélé*. « *Il faut vivre la vieillissement, l'assumer, et ne pas en faire une maladie* », a-t-il expliqué. Cette crispation illustre vraisemblablement un profond malaise, dont la banalisation de l'euthanasie n'est pas le moindre symptôme.

» IRAN

France Culture a consacré toute une journée à la situation des femmes en Iran. Le jeudi 30 septembre se sont succédés à l'antenne entretiens, débats et reportages avec en filigrane la condamnation à la lapidation de Saki-neh Mohammadi.

L'ACTION FRANÇAISE

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujot (†)
Directeur de la publication : M.G. Pujot
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost

Politique française :
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin, Antoine Goursky, Stéphane Piolenc, Marc Savina

Société :
Stéphane Blanchonnet, Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux

Europe :
Charles-Henri Brignac, Grégoire Dubost, Guy C. Menuisier

Monde :
Philippe Maine, Pascal Nari

Histoire :
Michel Fromentoux, Yves Lenormand, René Pillorget, Frédéric Winkler

Culture :
Anne Bernet, Monique Beaumont, Charles-Henri Brignac, Alain Waelkens

Chroniques :
Jean-Baptiste Morvan

Combat des idées :
Stéphane Blanchonnet

Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé

Des banques françaises bien notées

La grande peur suscitée par la crise des *sub-primes* et la faillite de Lehman Brothers a marqué les esprits. Les principales banques sont désormais sous surveillance. Après avoir été soumis, au début de l'été, à des "tests de résistance" controversés, du moins en Europe, les établissements bancaires vont devoir d'ici à 2019 augmenter leurs fonds propres et disposer de réserves de liquidités minimales. Ainsi en a décidé le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, un des organismes de ré-

gulation mondiale de la finance. Ce nouveau cadre prudentiel contrarie les banquiers, qui craignent que ne s'ensuive une restriction de leur marge de manœuvre. Mais ils ont dû se plier à la pression des politiques et des régulateurs financiers. D'autant que les agences de notation ne sont pas en reste.

Moody's distribue bons et mauvais points

De ce côté-là, il n'y a pas que des indices alarmistes. Ainsi, l'agence de notation Moody's vient de réviser de négative à stable sa perspective sur le système bancaire français. Selon elle, « *les banques françaises ont pu ti-*

rer parti d'une répartition de leurs activités qui leur a été favorable et d'une relativement bonne tenue de leurs opérations en banque de détail et commerciale ». En revanche, toujours selon Moody's, les établissements français sont pénalisés par « *une croissance économique atone, un taux de chômage élevé et des conditions de refinancement plus difficiles sur les marchés de capitaux* ». S'agissant des risques potentiels liés à des pays en difficulté comme la Grèce, le Portugal, l'Espagne ou l'Irlande, Moody's estime que BNP Paribas et la Société générale sont les plus exposés proportionnellement à leur ratio de solvabilité. Mais, précise l'agence de notation, cette faiblesse ne serait pas réhabilitoire. ■ G.C.M.

□ PROJET DE LOI

Immigration : l'esbroufe de Sarkozy

La déchéance de nationalité focalise les protestations de l'opposition... Il s'agit pourtant d'une mesure symbolique : loin de canaliser les flux de populations, le gouvernement propose, dans son projet de loi sur l'immigration, un renforcement *a minima* des dispositions existantes.

Le projet de loi sur « l'immigration, l'intégration et la nationalité », actuellement examiné par le Parlement, est le sixième depuis 2002, ce qui en dit long sur l'efficacité des cinq précédents. De fait, ce texte, dont l'objet premier est de transposer des directives européennes, "tombe" surtout bien pour Nicolas Sarkozy qui tient, dans vingt mois, à réitérer le coup de 2007. N'avait-il pas affirmé alors qu'il avait rayé de la carte politique le Front national ?

Une droite populaire ?

En fait, pas de quoi fouetter un chat : le texte ne fait que renforcer *a minima* des dispositions existantes, en dépit des déclarations tonitruantes du rapporteur, Thierry Mariani, fondateur de la Droite populaire, groupuscule interne à l'UMP visant à caresser l'électorat frontiste dans le sens du poil. Or, aucune des mesures préconisées par ladite Droite populaire n'a été retenue par le gouvernement : on prévoit seulement d'interdire aux étrangers qui n'auraient pas obtenu le territoire d'y revenir, la rétention administrative passe de trente-deux à quarante-cinq jours alors qu'elle est illimitée dans certains pays de l'Union, et le juge administratif, qui se prononce sur le fond, interviendra désormais avant le juge judiciaire, qui vérifie la légalité de l'interpellation.

Quant à l'aide médicale d'État, dispositif ubuesque qui permet aux clandestins d'être soignés à 100 % contrairement aux cotisants à la Sécu ou aux bénéficiaires de la CMU, Thierry Mariani a retiré en commission des lois ses amendements visant à durcir le système, qui couvre même la médecine de confort, se contentant de deux mesures, l'une visant à lutter contre la fraude grâce à la création



d'un guichet unique - il en existe... cinq aujourd'hui -, l'autre, d'ordre lexical : jusqu'à présent les sans-papiers devaient être soignés en France s'ils ne pouvaient pas « bénéficier » d'un traitement dans leur pays. Désormais la France pourra refuser de les accueillir « si l'offre de soins existe » - de belles batailles sémantiques en perspective entre préfets soucieux des finances publiques et associations "humanitaires".

Faut-il évoquer la déchéance de nationalité, mesure strictement « symbolique », comme l'a reconnu le ministre Éric Besson lui-même dans un entretien donné au *Parisien* le 28 septembre ? Elle ne sera applicable qu'aux Français naturalisés depuis moins de dix ans condamnés pour meurtre, et tentative de meurtre, sur des « personnes dépositaires de l'autorité publique ». Comme si tuer un enfant ou un vieillard était un meilleur signe d'intégration que tuer un policier ! C'est dire le peu de crédit qu'on doit avoir pour la mesure annoncée par Sarkozy, cet été, dans son discours de Grenoble, selon laquelle les mineurs délinquants multirécidivistes n'ac-

céderaient plus automatiquement à la nationalité française, ce qui entraînerait *de facto* une modification du droit du sol... et, à n'en pas douter, de la Constitution. Un projet de loi en ce sens serait en préparation... Mais comment ne pas se rappeler que c'est Sarkozy qui, en tant que ministre de l'Intérieur, a supprimé ce que les bien-pensants appellent abusivement la « double peine » ?

Une menace négligée

Ce texte est donc loin d'être la grande loi sur l'immigration dont notre pays devrait se doter pour canaliser une immigration de peuplement, légale ou clandestine, qui est une menace pour notre héritage culturel, politique, économique et social. Une réelle politique de maîtrise des flux migratoires supposerait évidemment de fermer les pompes aspirantes (abus du droit d'asile ou de l'AME notamment), de supprimer le regroupement familial, de conduire une ferme politique de reconduite à la frontière - 80 à 100 % d'expulsions effectives en Allemagne, Pologne, Royaume-Uni et... Rou-

manie !, contre 20 % en France, selon une étude récente du *Monde* daté du 29 septembre -, de revenir sur l'abandon de la "double peine"... comme de rompre avec l'idéologie de l'immigration choisie qui aspire, avec la bénédiction de Bruxelles, les élites des pays en voie de développement, ce qui ne fait qu'accroître leur pauvreté et donc encourager l'immigration clandestine. Et ce alors même qu'on ne fait rien pour retenir nos propres élites, quand on n'en forme pas suffisamment, comme en médecine. On le voit, le texte ne justifie en rien sa diabolisation par la gauche et les Verts qui y voient, à la suite de l'affaire des Roms et dans un réflexe pavlovien, un retour à Vichy, jusqu'à cette « France qui pue » de Noël Mamère à la tribune de l'Assemblée, jeudi matin - il est vrai que le personnage est un habitué de l'outrance verbale.

De fait, la droite libérale au pouvoir ne tourne pas le dos, avec ce texte, à la politique immigrationniste inaugurée en 1975 - c'est Giscard qui a libéralisé le regroupement familial - et poursuivie par la gauche au pouvoir. Une po-

litique conforme aux intérêts, somme toute sordides, de la finance internationale qui voit dans l'immigration un moyen de peser sur les salaires européens, et ce, alors même qu'au sein de l'Union européenne, l'immigration dite "intérieure" joue déjà ce rôle - un million de Polonais en Grande-Bretagne brident les revendications des travailleurs britanniques, qui ont manifesté contre cette situation en 2009.

Une chance et un défi pour l'Europe...

Non, rien dans ce texte qui contrevienne aux engagements européens de la France, en matière, précisément, d'immigration choisie, de regroupement familial ou de départ volontaire des clandestins. Comme le proclame un document officiel de la Commission européenne : « L'immigration est à la fois une chance et un défi pour l'Europe. Face au vieillissement démographique de l'UE et au déclin de son taux de natalité, les immigrants légaux sont nécessaires pour combler les manques de main-d'œuvre en Europe. »¹ Tout est dit.

Sur le sujet, les différences entre la "droite" et la "gauche" ne sont que marginales. Qu'il s'agisse des Roms ou de l'immigration, chacun joue sa partition en direction de l'électorat qu'il veut conserver... ou récupérer. Mais jamais Sarkozy ne dépassera les limites imposées par l'Union européenne. La preuve ? La France, dans l'affaire des Roms, est menacée d'un procédure non pour discrimination mais pour entrave à la libre circulation des citoyens européens. Ce ne sont pas les Roms qui intéressent le commissaire européen Viviane Reding, mais le caractère intangible du principe des libres flux migratoires, au sein de l'Union comme en provenance du reste du monde. ■

François Marcilhac.

¹ *L'immigration, un défi et une chance*, « L'Europe en mouvement », document de la Commission européenne de mai 2009, direction générale de la communication, téléchargeable sur Internet.

I NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

À ceux qui tiennent à leur journal

Par suite d'une erreur, le dernier *AF 2000*, n° 2801, portait la date du « 16 au 30 septembre », au lieu du 6 octobre.

L'AF paraît habituellement les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois. Lorsqu'il y a un cinquième jeudi dans un mois - ce qui a été le cas en septembre -, la parution est reportée au premier jeudi du mois suivant.

Ne recevant pas leur journal le 30 septembre, certains de nos abonnés se sont inquiétés : avait-

il cessé de paraître, victime de ses difficultés financières ?

Rassurez-vous, grâce aux amis qui répondent à notre appel de souscription, auxquels nous disons toute notre reconnaissance, nous sommes toujours là, fidèles au rempart pour défendre la souveraineté française et travailler au retour de la monarchie.

La liste de souscription ci-contre est encourageante. Sa progression témoigne de l'attachement de nos lecteurs à *L'AF 2000*. Si

vous ne l'avez encore fait, rejoignez-les. Nous avons besoin aussi de votre aide.

Pour l'AF, pour la France, merci d'avance.

Marielle Pujo

✓ Merci d'établir vos chèques à l'ordre de M^{me} Geneviève Castelluccio et de les lui envoyer à cette adresse : *L'Action Française 2000*, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

Liste n° 12

Virements réguliers : Marius Guigues, 10,68 ; Mlle Annie Paul, 15,24 ; Mme Marie-Magdeleine Godfroy, 22,87 ; Mme Marie-Christiane Leclercq-Bourin, 28 ; Jean-Pierre Lamy, 30 ; Mme Tatiana de Prittwitz, 45,73 ;

Mme Aline de Rimalda, 4 ; Jean-Pierre Lopez, 6 ; Gérard Walliez, 20 ; Mme Marie-Christine de Lacrosse, 25 ; « don pour l'A.F. », Robert Thomas, 50 ; Mme Capet-Sellenet, 50 ; Vincent Claret-Tournier, 60 ; François-Marie Algoud, 100 ; Louis Salvini, 100 ; Jean Paris, 100 ; Claude Taggiasco, 100 ; Claude Le-



page, 100 ; Richard Vendeville, 100 ; William Gauvin, 100 ; Jean-Pierre Lafosse, 200 ; Fernand Estève, 250 ; Jacques Lamonerie, 1.000.

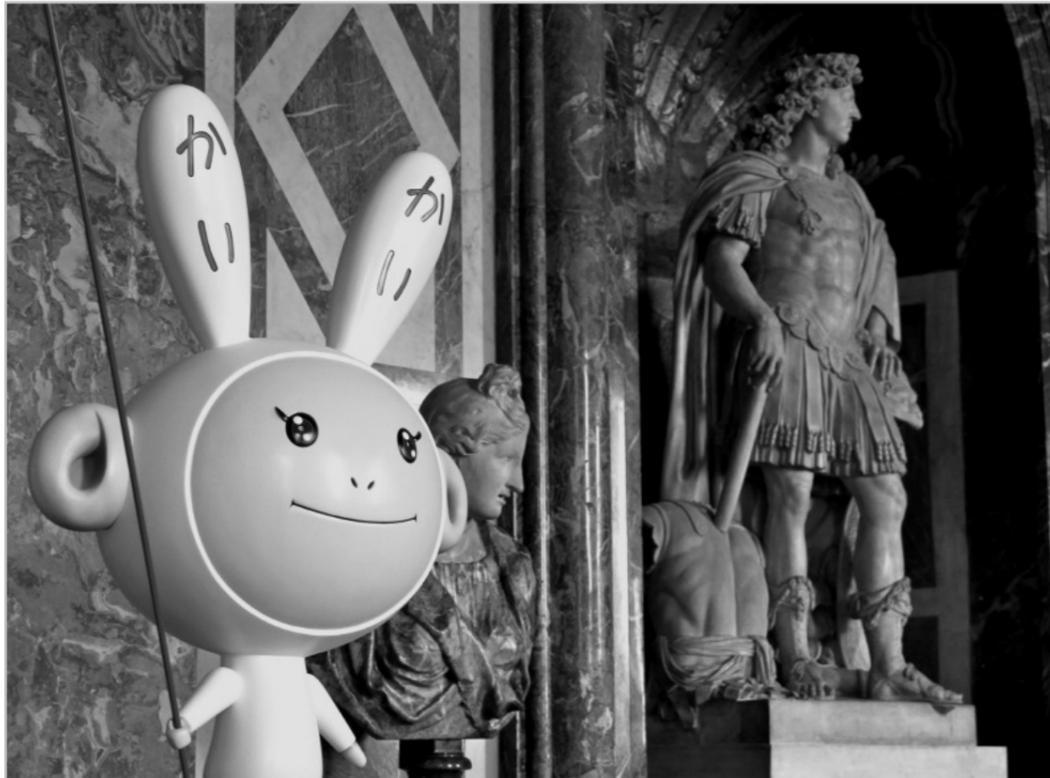
Total de cette liste : 2 517,52 €
Listes précédentes : 12 424,66 €

Total : 14 948,18 €

VERSAILLES

La guerre faite à l'intelligence

Dénonçant l'entrée de Takashi Murakami au château de Versailles, un collectif réclame désormais la tête de Jean-Jacques Aillagon, qui n'en est pas à son coup d'essai. De son point de vue, en effet, « la culture c'est le métissage ».



La polémique n'est pas près de se calmer au château de Versailles où les bouddhas, les petits monstres et les mangas de l'"artiste" japonais Takashi Murakami défigurent depuis le 14 septembre les appartements et les jardins de Louis XIV.

M. Jean-Jacques Aillagon, président de l'établissement public gérant ce haut lieu de notre histoire, se donne le droit de réaménager le site à sa guise. Fier d'avoir invité ce nippon dont il aime « l'esprit jubilatoire »..., il ironise sur les mécontents pour lesquels Versailles serait « le refuge de leur nostalgie d'un ordre politique révolu » (sic), puis il y va de cette déclaration digne d'un nouveau barbare : « Je crois que l'art contemporain et le patrimoine pourraient éventuellement vivre en situation de séparation de corps et de biens. Mais ce serait,

à mes yeux, extrêmement triste et réducteur. Je ne crois pas que les œuvres d'art ont vocation à être enfermées dans des ghettos chronologiques. Je crois au caractère tonique de la rencontre des œuvres du passé, et du présent, des œuvres de notre culture et de celles des autres cultures. La culture c'est le métissage, ce n'est pas la ségrégation. » (Libération.fr, 15 septembre).

L'abaissement du goût

Certes il peut y avoir des rencontres harmonieuses, nos églises et nos châteaux en sont souvent des exemples, mais quand on assiste à une collision entre des œuvres qui n'ont aucun élan commun, on ne peut qu'aboutir à un fourre-tout qui est le signe même de l'abaissement du goût. Au mondialisme métissé qui voit les

œuvres d'art seulement comme des marchandises, il faut opposer, nous Français, le vrai sens de l'universel qui rayonne dans la perfection de notre art réellement français. Ne jamais oublier Maurras : « Au bel instant où elle n'a été qu'elle-même, l'Attique fut le genre humain. »

Ces choses-là sont rudes aux oreilles du Bédien Aillagon. C'est la preuve qu'il n'est pas à sa place à Versailles... Déjà la coordination Défense de Versailles¹, dans une lettre ouverte au président de la République, demande sa démission. Rappelant que Versailles, c'est « le symbole de l'excellence culturelle de la France » et que « Murakami à Versailles, c'est le symbole de l'annulation du prestige de la France, du mépris de son peuple souverain et du triomphe de la barbarie culturelle du modèle new-yorkais », l'auteur

de la lettre, M. Arnaud-Aaron Upinsky, montre que cette inepie provoque la dérision des touristes. Il cite alors Jean d'Ormesson, de l'Académie française : « Il faut féliciter M. Aillagon, qui fait venir au musée de Versailles un nombre toujours croissant de visiteurs qui tiennent à venir à Versailles en foule dire qu'ils trouvent ça ridicule ! » (France 2, 18 septembre)

Dérision suicidaire

M. Upinsky poursuit : « Avec l'exposition du composite japonais-new-yorkais Murakami, cette politique de dérision suicidaire se poursuit, mettant la vitrine la plus prestigieuse de la France au profit du "concurrent culturel" le plus préjudiciable à nos intérêts vitaux. Un nombre croissant de Français voient dans cette caricature de Versailles un véritable acte de trahison culturelle, au service de la guerre faite à l'intelligence, à l'art et à la civilisation européenne. [...] Louis XIV avait mis sa politique culturelle au service de la France, à Versailles. Pourquoi y acceptez-vous la dérision de la France au service d'un petit nombre d'intérêts étrangers ? [...] Comment pouvez-vous accepter que, sous couvert de ridiculiser le sacre de Napoléon, chez le Roi-Soleil, Murakami, pilleur de mangas, vienne humilier à Versailles les Japonais, en se moquant même de l'empereur du Japon, empire du Soleil levant ? [...] Pour échapper au piège contagieux du ridicule de M. Aillagon, nous ne voyons plus qu'une seule manière de fermer la boîte de pandore de l'apprenti sorcier par un signal fort : désavouer celui qui joue au Roi-Soleil aux dépens de la France et obtenir la démission de M. Aillagon que nous sollicitons par cette lettre. »

Cette lettre est très forte, à la hauteur de la situation. L'hôte actuel de l'Élysée en mesurera-t-il la portée ? Rien n'est moins sûr, et c'est bien le drame de la France aujourd'hui que d'être gouvernée par des hommes qui ne la connaissent pas... ■

Michel Fromentoux

¹ <http://coordination-defense-de-versailles.info>

» EXPOSITION

SAR la princesse Chantal de France, baronne de Sambucy de Sorgues, exposera sous le titre *Arbres de soleil* ses œuvres récentes et inédites à la mairie du 8^e arrondissement de Paris (3 rue de Lisbonne) du 11 au 22 octobre 2010 (de 12 à 18 heures en semaine, le samedi de 9 à 13 heures). La princesse cultive, depuis l'enfance, une véritable passion pour la nature et, plus particulièrement, pour les arbres. Infatigable voyageuse, elle recueille, au fil des années, toutes les émotions qu'elle ressent avec ceux qu'elle appelle « ses confidents discrets ».

» MÉMOIRE

□ Le 25 septembre, Hubert Falco a rendu « un vibrant hommage aux harkis et aux autres membres des forces supplétives », si l'on en croit l'Hôtel de Brienne. Le secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants a prétendu honorer « chacun de ces Français qui ont fait le choix de la fidélité à la France », reconnaissant que celle-ci n'avait « pas toujours pris la mesure des sacrifices » qu'ils lui avaient consentis.

□ Le 1^{er} octobre, la projection du film *Hors-la-loi* a été interrompue dans un cinéma bordelais. L'AFP rapporte que des individus se sont introduits dans la salle avec des produits ménagers, telles des bouteilles d'ammoniaque, provoquant l'intervention de la police et des pompiers. Dénonçant « le symbole médiatique et subventionné de l'immigration invasion et de la trahison des élites politiques acquises à la version de l'histoire d'un ennemi, qui n'a, lui, rien renié [...] du sort des pieds-noirs et des harkis assassinés, torturés et exilés de leur propre terre », un groupe a revendiqué cette action au nom... de l'Organisation de l'Aquitaine secrète.

SAMEDI 16 OCTOBRE

Vingtième

Marche pour la vie

Renaissance catholique organise sa vingtième Marche pour la vie le samedi 16 octobre. Comme chaque année, nous saluons cette initiative en rappelant que Pierre Pujo s'honorait de figurer dans le comité d'honneur et de soutien. En ces jours où manquent cruellement à la France vieillissante, les quelque 225 000 enfants que la loi Veil tue chaque année dans le sein de leur mère, il convient plus que jamais de s'opposer à une politique inspirée par la culture de mort. Jean-Pierre Maugendre, président de Renaissance catholique, constate « le fait que la seule institution qui défende l'in-

tégralité de la loi naturelle contenue dans le décalogue est l'Église catholique, et sans doute, l'Église orthodoxe. Les seuls pays où une opposition vigoureuse à la Culture de mort se manifeste (États-Unis, Espagne...) sont ceux dans lesquels la hiérarchie catholique s'est publiquement investie dans ce combat. » C'est pourquoi, ajoute-t-il, « notre démarche à nous est clairement confessionnelle et politique ». S'en prenant à la fois à la droite parlementaire et à la gauche libertaire, il dit : « Les batteries d'acclamation saluant l'entrée sous la coupole de Simone Veil, le 18 mars dernier, ont clairement manifesté ce consensus mortifère. Ainsi, Roselyne Bachelot, ministre de la Santé, vient de doubler, à l'occasion de la Journée de la femme, le 8 mars dernier, le montant du forfait IVG qui passe pour les chirurgiens

avorteurs de 382 euros à 625 euros l'acte. La même déclarait le 15 juin devant le Sénat : "L'IVG est présentée comme un mal nécessaire. Je ne m'associe pas à cette présentation négative. [...] Je préfère, en souvenir de nos combats, conserver le mot "avortement" plutôt que cet IVG de bon ton. [...] La grossesse non désirée est une souffrance, l'avortement est un moyen de diminuer cette souffrance." »

Une sorte d'analgésique

Commentaire de M. Maugendre : « L'avortement fut d'abord une exception, puis il est devenu un droit, il est maintenant un bien, une sorte d'analgésique ! [Mais] la vérité est que le réel, même effrontément nié, refait toujours surface. Tous les acteurs du drame sont

conscients à un moment ou à un autre qu'un avortement chirurgical, ce n'est pas une opération de l'appendicite. La médiatisation du syndrome post-avortement sera sans doute d'ailleurs un des axes majeurs du combat pour la vie dans les années à venir. »

Oui, un jour viendra où l'on devra admettre que se débarrasser de l'enfant non désiré en le tuant ne libère pas la mère... Le combat n'est donc pas vain, pour quiconque veut que la France reste chrétienne. □ M.F.

✓ Rendez-vous samedi 16 octobre à 17 h 45 devant la basilique Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, Paris 2^e (métro Bourse) pour la cérémonie de départ. La Marche se termine par un Salut du Saint-Sacrement, célébré à 20 heures au Sacré-Cœur de Montmartre (métro Anvers).

IDÉOLOGIE

L'école d'un nouveau "genre"

L'idéologie du genre pénètre peu à peu dans les établissements scolaires. Les conclusions d'une mission officielle sur les « discriminations à l'École » confirment tout l'intérêt que lui portent les élites républicaines. Aperçu.

Parmi les priorités de l'Éducation nationale figurent « la prévention et la lutte contre la violence et les discriminations ». Soucieuse, peut-être, de donner quelque gage aux ligues de vertu, la Rue de Grenelle avait sollicité la direction générale de l'Enseignement scolaire au printemps 2009 afin d'appréhender, plus particulièrement, les « discriminations à l'École ». Coordonnée par M^{me} Anne Rebeyrol, la mission créée à cet effet a présenté ses conclusions le 22 septembre.

De fausses accusations

Synthétisant des témoignages, ce travail « n'est pas étayé scientifiquement et ne saurait représenter une réalité [...] confirmée par la rigueur de l'enquête sociologique », préviennent les rapporteurs. Lesquels prennent le risque de froisser les chantages de l'antiracisme le plus primaire : tandis que « les enfants d'immigrés ne semblent souffrir ni de discrimination en matière d'orientation, ni en matière d'évaluation », ils soulignent que « les personnels de l'Éducation nationale [...] se trouvent parfois désarmés face à des accusations de "racisme" souvent infondées, mais qui sont utilisées pour justifier, par exemple, une mauvaise note à un devoir ».

Selon leur constat, « intervenir contre l'homophobie en milieu scolaire est le plus souvent assimilé à un acte de prosélytisme, ce qui rend l'action difficile et la communauté scolaire frileuse ». Cependant, « les associations impliquées dans la lutte contre les LGBT-phobies [sic] s'accordent à reconnaître que le ministère a porté une attention toute particulière à la question, plus précisément depuis 2008 ». Ce faisant, des réponses douteuses seraient apportées à un malaise bien réel : « Si, chez les 12-25 ans, les sujets homo, bi ou transsexuels représentent 6 % de la population générale masculine, ils constituent 50 % de l'ensemble des garçons décédés par suicide pour la même tranche d'âge. » « Le sentiment de honte et de mésestime de soi de nombreux adolescents et jeunes adultes homosexuels vient du fait, selon les



témoignages, que l'institution scolaire ne leur a jamais présenté l'homosexualité comme une possible orientation sexuelle parmi d'autre. » Mais l'homosexualité n'est-elle pas condamnée, quoi qu'il arrive, à une certaine marginalité ?

Déconstruction

Condamnant le « sexisme », les rapporteurs stigmatisent « le stéréotype dominant » qui « consiste à penser que la différence des sexes induit des aptitudes et des intérêts différents, perçus comme étant l'expression de différences naturelles ». La testostérone serait donc étrangère au caractère « sexué » de la violence scolaire : « 77 % des violences envers autrui ont pour auteur un ou des garçons, contre 18 % par une ou plusieurs filles. La violence des élèves est majoritairement portée contre des personnes du même sexe. Cependant, comme les garçons sont beaucoup plus impliqués que les filles dans les phénomènes de violence, ils restent majoritaires parmi les agresseurs de filles et surtout des personnels féminins : les garçons sont ainsi à l'origine de 54 % des violences commises envers les filles et de 71 % des agressions faites aux femmes travaillant dans le secondaire public. » Serait en cause le « parcours de virilisation des petits garçons et de féminisation des petites filles qui, de manière plus ou moins consciente, innerve l'éducation, forme les représentations, construit les rapports sexistes et définit les contraintes du genre ». Sans craindre de déstabiliser les enfants, les rapporteurs assignent aux établissements scolaires une mission de « déconstruction des préjugés ». Ainsi l'École devrait-elle encourager les jeunes filles « à poursuivre leurs trajectoires et à ne pas minorer leurs ambitions » alors que « l'anticipation d'un certain fonctionnement de la famille les pousse à des choix de compromis ».

Les rapporteurs s'inquiètent, enfin, du développement d'« une culture machiste de jeunes garçons qui ont tendance à occuper l'espace public ». Tandis qu'ils dénoncent « diverses formes de replis communautaires », on devine, dans leur collimateur, des adolescents issus de l'immigration. « L'honneur des garçons de la cité leur commande de frapper leurs sœurs quand l'honneur français interdit à un homme de lever la main sur une femme », a résumé Cyril Bennisar, commentant sur Causeur, le 29 septembre, un documentaire diffusé le soir-même sur Arte. Hélas, loin de réduire « ce décalage des civilisations », l'apologie de la "diversité" contribuera vraisemblablement à l'entretenir. ■

Grégoire Dubost

soient ses origines, pourrait venir s'ajouter à un conglomérat réuni par quelques idées abstraites et humanitaires. Renan emploie le verbe « continuer » parce qu'il s'adresse à un peuple déjà constitué, le peuple français, formé par ce qu'il appelle dans la même conférence un « long passé d'efforts, de sacrifices et de dévouements » ou encore « la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ».

Quel consentement ?

Les contresens de BHL sur la nation

Laurent Joffrin rapporte, dans un article du 20 septembre dernier, les propos tenus par Bernard-Henri Lévy à l'occasion du meeting "Touche pas à ma nation" organisé la veille, au théâtre du Châtelet, par Libération, La Règle du jeu et SOS racisme.

Le philosophe mondain, inamovible bonne conscience des talk-shows de la télé, nous ressert à l'occasion de cette journée de la haine anti-Sarkozy, la vieille thèse de la nation ouverte (entendez celle des Républicains et de Renan) faisant face à la nation fermée (celle incarnée par Sarkozy et, bien sûr... Maurras). C'est oublier un peu vite que le très républicain Jules Ferry, par ailleurs fervent partisan de la colonisation, affirmait sans détour devant l'Assemblée nationale le 28 juillet 1885 : « Il faut dire ouvertement que les races supérieures ont un droit sur les races inférieures. » C'est oublier aussi, l'usage du mythe de la nation gauloise que fit la République pour minorer le rôle de la monarchie et de l'Église dans la formation de la France.

En ce qui concerne Charles Maurras, que BHL ne connaît sans doute qu'à travers quelques citations tirées de ses textes les plus polémiques (« Lettre à Schrameck » ou autres), il est complètement faux de prétendre qu'il avait une conception particulièrement étroite et fermée de la nationalité. Dans les textes de philosophie politique où il aborde la question, Maurras se présente en fait comme le continuateur de Renan à qui l'inculture de BHL et de Joffrin voudrait l'opposer. Rappelons que pour Renan, dans sa célèbre conférence *Qu'est-ce qu'une nation ?* de 1882, la nationalité se définit comme « le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune ». Il n'y est nullement question d'un territoire ouvert à tous les vents migratoires où n'importe quel individu, quelles que

Maurras, pour sa part, reprend l'idée de « consentement » évoquée par Renan pour bien préciser que, dans ce qui doit rester (dans l'intérêt de la société et de sa stabilité) la forme normale d'adhésion à la nationalité, la part de la volonté est purement théorique, au sens que la philosophie classique donne à ce mot, c'est-à-dire de l'ordre du connaître, ou plus exactement ici du reconnaître, par opposition à l'ordre du faire, du créer. On ne se fabrique pas Français, on reconnaît (ou on rejette) cette qualité. Maurras ne nie pas pour autant que, de manière exceptionnelle, un étranger puisse devenir Français. Mais cela n'est pas la norme comme le dit l'étymologie même de nation, qui appartient à la famille de « naître ».

Sur le sujet la ligne de fracture se situe donc bien entre, d'une part, Renan et Maurras, qui raisonnent sur les faits, et, d'autre part, Joffrin et BHL, qui font de la morale sur une question qui devrait relever de la physique sociale. □

Stéphane Blanchonnet
www.a-rebours.fr



» HOMOPHOBIE

Ces jours-ci, ce n'est pas Christian Vanneste, mais un groupe de rap qui défraie la chronique pour "homophobie". En l'occurrence Sexion d'Assaut, dont le chef de file, Lefa (de son vrai nom Karim Fall) a déclaré au magazine *International Hip hop* : « Pendant un temps, on a

beaucoup attaqué les homosexuels parce qu'on est homophobe à 100 % et qu'on l'assume. [...] Le fait d'être homosexuel est une déviance qui n'est pas tolérable. » Bien qu'il se soit rétracté, NRJ aurait suspendu son partenariat avec le groupe, dont la première tournée hexagonale, organisée dans la foulée des succès de l'année

(*Casquette à l'envers, Désolé, Wati by night*), se trouve compromise par des annulations. Comme à Brest, où la mairie invoquerait, selon *Ouest-France*, de « forts risques de troubles à l'ordre public ». Dans le collimateur des ligues de vertu, l'"extrême droite" cohabite dorénavant avec un certain exotisme, immigration oblige. □

L'ACTION FRANÇAISE TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an)	76 €	5. Abonnement de soutien (un an)	150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an)	85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	65 €
3. Abonnement ordinaire (un an)	125 €	7. Outre-mer (un an)	135 €
4. Abonnement de six mois	70 €	8. Étranger (un an)	150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Tél. Courriel

Bulletin à retourner avec un chèque à l'ordre de la PRIEP à :
L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS
CCP Paris 1 248 85 A

UNION EUROPÉENNE

Pour en finir avec les Roms

Le dialogue se poursuit désormais entre Paris et Bruxelles avec une moindre théâtralité. D'autant que la Commission européenne renonce, pour le moment, à poursuivre la France pour « discrimination ».

Paris et Bruxelles seraient-ils décidés à calmer le jeu dans l'affaire les opposant sur l'expulsion des Roms ? La polémique avait atteint son comble à la mi-septembre, après que Viviane Reding se fut décidée à jouer la vierge effarouchée. « J'ai été personnellement choquée par des circonstances qui donnent l'impression que des personnes sont renvoyées d'un État membre uniquement parce qu'elles appartiennent à une certaine minorité ethnique », avait-elle déclaré le 14 septembre. « Je pensais que l'Europe ne serait plus le témoin de ce genre de situation après la Seconde Guerre mondiale. » Regrettant « que les assurances politiques données par deux ministres français [soient] contredites par une circulaire administrative », elle avait dénoncé « un affront », avant de conclure : « Après onze ans d'expérience à la Commission, je dirais même plus, c'est une honte. »



Le Berlaymont, siège de la Commission européenne

Sarko fait son show

Confronté à une telle suffisance, le président de la République a profité du Conseil européen du 16 septembre pour élever la voix. Au risque de froisser ses homologues, vraisemblablement exaspérés par sa volonté d'instrumentaliser un sommet international à des fins de propagande intérieure. « La France a agi et continuera d'agir dans le strict respect du droit européen », avait-il martelé lors d'une conférence de presse, avant d'entrouvrir une porte de sortie : « En vérité, je pense que la Commission et nous, nous sommes sur la même position. Les choses vont revenir dans la normale et s'il n'y avait pas eu ces propos outranciers, ceci aurait été géré tout à fait normalement. La Commission

est dans son rôle en posant des questions, en regardant si l'esprit et la lettre des traités sont respectés. [...] S'il s'avérait que dans la transposition [de la directive encadrant droit de libre circulation et de séjour], les gouvernements qui nous ont précédé, comme le nôtre, aient commis des erreurs [...], mais naturellement qu'on les corrigerait. »

Mise en demeure

Or, le mercredi 29 septembre, Bruxelles a confirmé qu'il enverrait « une lettre de mise en demeure à la France en demandant la transposition complète de la directive, à moins qu'un projet de mesure de transposition ainsi

qu'un calendrier précis pour son adoption ne soit transmis avant le 15 octobre 2010 ». Aussitôt, Paris a réagi avec satisfaction, soulignant que d'autres États membres (sinon la majorité) étaient passibles d'une telle procédure, au demeurant banale, sinon anecdotique, puisque la Commission cessait de pointer (pour le moment) une application discriminatoire du droit de l'Union.

La mécanique européenne peut souffrir des rivalités au sein du triangle institutionnel (Conseil des ministres où sont représentés les gouvernements, Commission, Parlement), mais non des hostilités ouvertes, dont les sommets les plus fédéraux seraient d'ailleurs les premiers à pâtir. Aussi cette

crise semble-t-elle évoluer selon le scénario le plus vraisemblable. M^{me} Reding pourra s'enorgueillir d'avoir engagé quelques poursuites, poussée par un tropisme fédéraliste inhérent à sa nationalité luxembourgeoise, auquel s'ajoute la prégnance des rivalités institutionnelles. En effet, comment expliquer sa participation au bal des hypocrites, sinon par la volonté de flatter les parlementaires, rendus incontournables par l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, après avoir été cantonnés, des années durant, à l'adoption de résolutions ?

Astérix tient bon

Quant à Nicolas Sarkozy, il aura démontré, une fois de plus, la force de sa détermination, bravant, seul contre tous, le monstre bruxellois, selon un refrain bien connu... Pierre Lellouche, le secrétaire d'État en charge des Affaires européennes, se serait même risqué à justifier ce numéro d'esbroufe : il conviendrait de « rassurer les Français inquiets de l'ingérence de l'exécutif européen dans les affaires intérieures françaises », aurait-il confié, en substance, à notre confrère Jean Quatremer, scandalisé par ce « coming out souverainiste » !

Cela dit, « l'affaire n'est pas classée », a prévenu M^{me} Reding, en réponse au mécontentement exprimé par certains parlementaires. « Je trouve que la communication de la Commission est ridicule » a déclaré, par exemple, l'eurodéputé italien Sonia Alfano (ADLE). Le Berlaymont a adressé des demandes d'informations complémentaires aux autorités françaises. « J'ai fait part de ma profonde déception concernant la circulaire du 5 août », a rappelé le vice-président de la Commission. « Elle a été modifiée le 13 septembre. Que s'est-il passé entre, et que se passe-t-il à l'heure actuelle ? [...] Il nous faut examiner les copies des ordres d'expulsion afin de comprendre clairement ce qui est arrivé. Il nous faut les chiffres, tous les chiffres, afin de pouvoir continuer notre analyse. » La maîtresse d'école a du pain sur la planche. ■

Grégoire Dubost

» JUSTICE

« Les pères salariés ont droit à un congé dit "d'allaitement" indépendamment du statut professionnel de la mère de leur enfant », affirme la Cour de Justice de l'Union européenne. Son arrêt condamne une réglementation espagnole - déjà mise à mal par les tribunaux qui l'avaient rendue aberrante - selon laquelle un père salarié ne pouvait bénéficier de ce congé à la place de la mère que si celle-ci était salariée. Par ailleurs, selon M^{me} Juliane Kokott, avocat général, « il est incompatible avec les droits fondamentaux de l'Union de tenir compte du sexe de l'assuré en tant que facteur de risque dans les contrats d'assurance ». Versant dans un autre registre, le tribunal de l'UE a annulé le règlement communautaire gelant les fonds d'un ressortissant saoudien associé à des réseaux terroristes par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Selon la Cour, la Commission aurait agi « en violation des droits fondamentaux de l'intéressé ».

» CAMOUFLET

L'Union européenne a été mise en échec devant les Nations Unies, dont l'Assemblée générale a adopté, le 15 septembre, par 76 voix pour, 71 contre et 26 abstentions, une "motion de non-action" présentée par le Suriname au nom des quatorze États de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), afin de reporter l'examen d'un projet de résolution soutenu par les Vingt-sept. En application de ce texte, le président du Conseil européen et le Haut Représentant pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité obtiendraient de nouveaux privilèges (notamment un siège au sein de l'Assemblée). Pour l'heure, l'UE conserve donc un statut d'observateur, équivalent à celui du Vatican, de la Croix rouge et de la Ligue arabe.

» DÉFENSE

Un vent d'euroscpticisme a soufflé sur les universités d'été de la Défense nationale. Nouveau représentant militaire de la France auprès de l'Union européenne, le vice-amiral d'escadre Xavier Païtard a rapporté qu'il venait de découvrir « un monde de procédures assez incompréhensible » (Bruxelles 2, 15/09/2010)... Preuve que l'horizon des Européens ne se limite pas à l'Union, le Portugal a annoncé, le 10 septembre, sa volonté de participer au développement d'un avion militaire brésilien, le KC390 (Bruxelles 2, 27/09/2010). La France elle-même pourrait en commander quelques-uns... en échange de l'achat du Rafale par Brasília.

Bruxelles spolie la TV publique

La Commission européenne a annoncé le jeudi 30 septembre l'ouverture de multiples procédures à l'encontre de plusieurs États membres accusés de manquements aux règles communautaires. Une seule concerne la France, priée d'abolir la "taxe télécoms" introduite en 2009 pour financer la télévision publique. 400 millions d'euros étaient ainsi escomptés chaque année afin de pallier la perte des recettes publicitaires. Selon Bruxelles, « les taxes imposées aux opérateurs de télécommunications ne peuvent couvrir que certains coûts administratifs et réglementaires (es-

sentiellement liés aux régimes d'autorisation et aux travaux de réglementation) et doivent être objectives, transparentes et proportionnées ». Destinataire d'un "avis motivé", Paris est censé informer la Commission d'ici deux mois « des mesures prises pour se conformer aux règles de l'UE », faute de quoi il pourra être traduit devant la Cour de Justice de l'Union européenne.

On n'en est pas encore là, et le gouvernement ne manquera pas de faire valoir ses arguments auprès de la Commission. Mais s'est-il bien préparé à affronter ses remontrances ? Un vent d'amateurisme semble souffler sur la réforme de l'audiovisuel public. En témoignent les tergiversations quant à la suppression de la publicité en journée sur les chaînes de France Télévisions... ■

Stratégie égalitariste

La Commission européenne a présenté le 21 septembre sa « stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes ». On y retrouve les poncifs du féminisme "bruxellois", auquel des considérations économiques servent toujours d'alibi : la "parité" devrait « contrebalancer les effets de l'amenuisement de la population en âge de travailler ». « La rigidité des rôles attribués aux femmes et aux hommes » est fustigée au motif qu'elle « peut entraver leurs choix et restreindre le potentiel de chacun ». Or, il serait, paraît-il, « dans l'intérêt de tous d'offrir aux femmes aussi bien qu'aux hommes de véritables choix

à chaque étape de leur vie ». D'où la nécessité, selon Bruxelles, de mettre les hommes aux fourneaux - avant d'offrir des poupées aux petits garçons et de couper les cheveux de leurs sœurs... : « Favoriser une redéfinition des rôles non discriminatoire dans tous les domaines de la vie, comme l'éducation, les choix de carrière, l'emploi ou le sport, est essentiel pour parvenir à l'égalité. »

On tremble en découvrant combien l'idéologie du genre imprègne les élites européennes, qui revendiquent à demi-mot la volonté de faire le bonheur des individus : « beaucoup de citoyens européens ont vu leur vie prendre un tour meilleur grâce aux actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes menées par l'Union européenne », affirme-t-on très sérieusement à Bruxelles. ■

BELGIQUE

Syndicats à la rescousse ?

Plus de 100 000 manifestants ont défilé à Bruxelles pour interpeller la Commission européenne. Ce faisant, les syndicalistes belges ont exprimé leurs réserves quant au projet économique et social de la NVA...

On connaît la tirade du nez dans *Cyrano* : « C'est un pic, c'est un cap, c'est une péninsule. » On pourrait la paraphraser et l'appliquer à la manifestation syndicale contre la politique d'austérité la semaine dernière dans les rues de Bruxelles : « Une "manif", un cortège, un défilé ? Non, une marée humaine. »

Haut en couleur

Il y avait dix ans que Bruxelles n'avait connu cela. La police, réduisant tout à la portion congrue, parle de 56 000 manifestants. Les organisateurs, cette fois plus proches de la réalité, en comptaient plus de 100 000. Il s'agissait d'un avertissement sévère à la Commission européenne qui, pour ligne bleue des Vosges, a la discipline budgétaire, la compétitivité et la concurrence. Aux yeux des syndicats, l'Europe sociale est encore à naître. Au-delà, il y a le cas belge. Comment les syndicats réagissent-ils à la dislocation du pays ? C'est ce que j'ai voulu savoir en interrogeant les uns et les autres. Avec cette constatation préalable : il y avait ce jour-là dans la rue l'ensemble des syndicats réunis en front commun. Spectacle haut en couleur de voir se dérouler, telle une immense chenille ondulant dans les



grandes artères, un flot vert, rouge et bleu - le blouson est vert pour les chrétiens, rouge pour les socialistes, bleu pour les libéraux. Le maître mot pour tous : « Ne touchez pas à la Sécu. » Les libéraux, en nombre bien que fort minoritaires dans le monde syndical, n'étaient pas les moins ardents à stigmatiser l'« ultralibéralisme » des banquiers et des multinationales, qui a peu de choses à voir, selon eux, avec « le vrai libéralisme ». Quant à Anne

Demelene, secrétaire général de la puissante FGFB (Fédération générale du travail de Belgique, socialiste), elle ne mâche pas ses mots : « Les négociateurs en charge de la réforme des institutions sont en train de casser la Sécu. [Bart De Wever et la parti nationaliste flamand] veulent réduire de 30 % les allocations familiales. Nous ne laisserons pas faire. Nous sommes trois millions de travailleurs syndiqués. Et cela, les politiques le savent ! »

L'avis le plus intéressant à recueillir était celui de Luc Cortebeek, le président de l'AVC-CSC (syndicats chrétiens). Si la FGFB est puissante en Wallonie, l'ACV (Algemeen Christelijk Vakverbond) est prédominante en Flandre, là où près de 30 % des électeurs ont voté pour la NVA. Que pense Luc Cortebeek, qui sait combien de membres de son syndicat figurent parmi eux ? « Les gens ne se rendent pas compte que Bart de Wever, derrière ses visées institutionnelles, dissimule ses visions économiques. Nous organisons des réunions, nous parlons à nos membres et leur expliquons. »

Enlèvement

Visiblement, Cortebeek et ses amis ne sont pas compris. Certes, ils ont réussi à mobiliser leurs troupes, mais s'il y avait de nouvelles élections, la NVA passerait de 27,8 à 31,8 % des voix, soit un gain de 4 points en quelques semaines. Mon interlocuteur fait la moue mais en convient. « Les gens se rendront compte à long terme... Le jour où il y aura un gouvernement, il faudra bien qu'il discute avec les partenaires sociaux. » Un jour qui paraît encore s'éloigner.

À tel point que les politologues voient croître leur scepticisme. Certains parlent d'« enlèvement », et l'un d'eux va jusqu'à dire : « Ça peut exploser. » C'est la bouteille à encre. La plus noire, la plus opaque. Mais à entendre les manifestants, leur détermination à défendre la Sécurité sociale, il est permis de conclure sur une interrogation : et si les syndicats sauvaient la Belgique ? ■

Charles-Henri Brignac

PAYS-BAS

Sous la coupe de Wilders

« Trois jours et je vous donne un monde », avait dit Colomb à son équipage. Trois mois et je vous donne un gouvernement, a dit le libéral Mark Rutte aux Néerlandais. Le voici. Mais le "nouveau monde" gouvernemental s'attire les foudres moralisatrices européennes, et surtout démocrates-chrétiennes. Il s'agit d'une coalition minoritaire alliant libéraux et chrétiens démocrates. Jusque-

là rien à dire. Sauf que pour vivre et survivre, il leur faut le soutien de l'homme aux cheveux de paille, le populiste islamophobe et proisraélien Geert Wilders, le véritable gagnant des élections. Il ne participe pas au pouvoir, mais il le soutient comme la corde le fait du pendu. Un froncement de sourcil, un claquement de doigts, et le Premier ministre s'effondrera tel un pantin disloqué.

Dans l'affaire, les chrétiens démocrates sont les plus embarrassés. Ils avaient été les grands perdants aux élections. À tel point que, pour eux, l'opposition paraissait inéluctable. Rien ne l'est

en politique. Les libéraux avaient besoin d'eux, et le pouvoir est si tentant. Réunis en congrès extraordinaire samedi dernier, ils ont, à 68 %, dit oui à la participation. Malgré les « regrets » exprimés par Angela Merkel, et le courroux rudement manifesté de l'ancien Premier ministre belge Jean-Luc Dehaene : « Un gouvernement avec Wilders est un danger pour la démocratie. »

En dépit du bourdon grondeur des pontifes de la démocratie chrétienne, il semble improbable que les Pays-Bas soient mis en quarantaine comme le fut l'Autriche avec Jorg Haider. □ Ch.-H.B.



Geert Wilders
Le grand gagnant

Rien ne va plus en Belgique

Nous bouclons. Bart De Wever, lui, enterre. Lundi, il convoque la presse. Après cent dix jours de négociations, il rompt. « Cette histoire est au bout, reconnaissez-le, et si on veut me faire porter le chapeau, eh bien tant pis. Moi, je refuse de participer à ce jeu enfantin. »

La matin même, côté francophone, des négociateurs croyaient encore à la possibilité d'un accord. L'un d'eux, le socialiste Marcourt, disait qu'ils avaient proposé 40 % des impôts sur les personnes physiques en faveur des régions, et ils se disaient ouverts à un accroissement à 50 %. On vient de 6,75 % !

Rien n'y fit. Deux heures plus tard, Bart De Wever annonce sa volonté de « mettre les compteurs à zéro ». Indignation des partis francophones devant « la rupture unilatérale des négociations », qualifiée de « décision irresponsable ». Ils se disent, en dépit de tout, « ouverts à la discussion », mais suspectent la NVA de vouloir « étrangler financièrement l'État fédéral », et de remettre en cause la Sécurité sociale. S'il s'agit de cela, les francophones s'y opposent.

Que va-t-il se passer ? L'heure des libéraux est-elle venue ? On les a tenus à l'écart des négociations alors qu'ils représentent la première formation politique à Bruxelles. Une décision d'exclusion qui revient comme un boomerang dans le camp francophone. Reste que le Mouvement réformateur se compose de libéraux, mais aussi du FDF (Front des francophones). À Bruxelles, sur cinq députés, trois lui appartiennent, et le FDF n'est peut-être pas prêt à s'asseoir à la table. S'il y vient, ce sera pour mener la vie dure à la NVA et à ses partenaires libéraux. C'est un peu la quadrature du cercle. Voilà pour les hypothèses.

À côté de cela, il y a une certitude, le Parlement fait sa rentrée le 12 octobre. Les partis flamands s'empresseront de mettre sur le tapis le dossier explosif de la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Largement majoritaires, les Flamands l'emporteront. Comment, dans ces conditions, renouer les fils d'une négociation, avec ou sans les libéraux ? C'est au roi de jouer. Il lui faudra un trésor d'imagination et de sens du compromis pour désemparer la situation. Il ne peut suffire à sauver le pays, mais sans lui, déjà, celui-ci n'existerait plus. □ Ch.-H.B.

Du rififi à Berne

Les parlementaires suisses ont élu le 22 septembre deux nouveaux conseillers fédéraux en remplacement de deux démissionnaires, un socialiste et un libéral-radical (centre droit). Suivant une règle non écrite et rarement enfreinte, l'équilibre politique a été respecté. Ont été élus deux Bernois, le libéral-radical Johann Schneider-Ammann et le socialiste Simonetta Sommaruga. Du coup, le Conseil fédéral se retrouvait avec une majorité de femmes, cinq sur les sept membres du collège gouvernemental. Les milieux progressistes et féministes exul-

taient. L'euphorie aura été de courte durée. Quelques jours plus tard, les conseillers fédéraux se réunissent pour se répartir les dicastères. Généralement prévaut le consensus. Cette fois-ci, c'est le rapport de forces qui a bouleversé les habitudes, au détriment des socialistes. Simonetta Sommaruga a en effet été « reléguée » au département de Justice et police, alors que son parti souhaitait obtenir l'Économie. Ce département, de longue date en mains bourgeoises, sera occupé par le nouveau conseiller fédéral libéral-radical Johann Schneider-Ammann, un riche entrepreneur. De plus, le département stratégique des infrastructures, précédemment détenu par un socialiste, revient à la démocrate-

chrétienne Doris Leuthard, qui passe pour être favorable à l'énergie nucléaire. Les socialistes s'estiment trahis et promettent de « se venger ». Ce qui annonce sans doute une fin de législature chaotique. Dans un an auront lieu les élections fédérales pour le renouvellement des deux chambres du parlement, et alors se posera une nouvelle fois la question de la composition du collège gouvernemental, dans son entier, l'UDC espérant récupérer son deuxième siège perdu depuis l'éviction de Christoph Blocher. Marqué du sceau du provisoire, l'actuel Conseil fédéral paraît mal armé pour surmonter les difficultés qui ne manqueront pas de surgir dans les prochains mois. □ G.C.M.

ITALIE

Confiance et provocations

La droite italienne est-elle enfin réconciliée ? Nombre d'observateurs et de parlementaires parient sur une dissolution du parlement au printemps prochain. En attendant, c'est l'unité de l'Italie qui prend des coups.

Après des mois de guérilla interne et une dissidence, la droite italienne a refait son unité - en trompe-l'œil - au parlement. Les députés et sénateurs ont en tout cas évité de gâcher le 74^e anniversaire de Silvio Berlusconi, né un 29 septembre ; ce jour-là, la Chambre des députés a voté la confiance au gouvernement dirigé depuis plus de deux ans par le Cavaliere. Le lendemain, les sénateurs ont fait de même, curieusement dans une atmosphère plus tendue qu'à la Chambre, le sénateur Giuseppe Ciarrapico (PDL) taxant Fini et ses partisans de « *renégats avec la kippa* », rappel implicite du virage philosémite du président de la Chambre. Bien sûr, le parti berlusconien a pris ses distances avec de tels propos (alors que Berlusconi se faisait épingleur pour une blague sur les juifs).



Silvio Berlusconi en compagnie du président Giorgio Napolitano, garant de la Constitution italienne

Soutien critique

C'est dire si l'avenir de la majorité reste incertain. Certes, le président du Conseil ne manque pas de souligner que la majorité qui s'est dégagée au parlement à la fin septembre est plus ample que celle de 2008 ; il n'empêche que ce résultat n'a pu être obtenu, du moins à la Chambre, qu'avec l'appoint des trente et un *finiani*, les partisans de Gianfranco Fini ayant pris part au vote. En revanche, au Sénat, les berlusconiens dépassent à eux seuls le seuil de la majorité absolue. Compte tenu des tensions et polémiques qui ont miné sa majorité, et ce n'est certainement pas fini, Silvio Berlusconi s'en tire plutôt bien. Cependant, l'impression dominante est qu'avec ces votes de confiance non dépourvus d'ambiguïté, le gouvernement de centre droit n'a obtenu qu'un répit.

Les *finiani*, qui doivent transformer leur groupe parlementaire en véritable parti afin de peser sur l'opinion en cas d'élections générales, ne se sont d'ailleurs engagés que sur les cinq points soumis au vote de confiance : réforme fiscale, fédéralisme, aide au Mezzogiorno, lutte contre la criminalité et l'immigration clandestine, réforme de la justice. Tout en assurant vouloir mener la législature jusqu'à son terme, en 2013, les dissidents du PDL entendent conserver leur liberté d'appréciation et pleinement exercer un droit de critique. Ainsi abordent-ils avec réticence certains aspects de la réforme de la justice. Un sujet ultrasensible car il touche au statut personnel de Silvio Berlusconi.

Si les partisans de Fini se déclarent disposés à octroyer une immunité judiciaire au président du Conseil pour lui éviter de devoir répondre aux magistrats durant son mandat pour des affaires de

corruption dans lesquelles il serait impliqué, ils sont opposés à une autre mesure qui permettrait à Berlusconi d'échapper totalement à des procès quand il ne sera plus au pouvoir.

À l'exception d'Umberto Bossi, qui aurait préféré que des élections anticipées aient lieu dès cet automne, car son parti semble actuellement en position de force dans les régions du Nord, les autres formations politiques - le PDL aussi bien que la gauche - sont plutôt satisfaites d'échapper pour l'instant à l'épreuve des urnes. Quant aux *finiani*, sans structure, ils ne sont tout simplement pas prêts. Mais nombre d'observateurs et de parlementaires parient sur une dissolution du parlement au printemps prochain.

Une unité qui divise

Ce sera une période bien périlleuse pour la cohésion de la majorité. Elle coïncidera en effet avec les célébrations du 150^e anniversaire de l'unité italienne, tout ce que détestent Umberto Bossi et les leghistes.

Des festivités auxquelles veulent en revanche s'associer les monarchistes italiens attachés à la maison de Savoie. Dans un communiqué, l'Alleanza monarchica-Stella e Corona rappelle que ce 150^e anniversaire sera aussi celui de « *la proclamation du Royaume d'Italie, lors de la réunion historique du parlement le 17 mars 1861, avec Victor-Emmanuel II, qui assumait pour lui et ses successeurs le titre de roi d'Italie, par la grâce de Dieu et la volonté de la nation. Ainsi était quasiment accomplie l'unité de l'Italie.* »

Les cérémonies préliminaires sont beaucoup moins unitaires. Le 20 septembre dernier a été célébré en grandes pompes à Rome le 150^e anniversaire de l'ultime bataille, celle de la *porta Pia*, qui

acheva le démembrement des États pontificaux. Pour la première fois, le Vatican était représenté à cette cérémonie annuelle, habituellement plus discrète, par le secrétaire d'État, le cardinal Tarcisio Bertone.

Quand Bossi investit les Romains

Dans une claire allusion aux prétentions de la Ligue du Nord, le président de la République, Giorgio Napolitano, qui venait d'être fait citoyen d'honneur de Rome, a lancé à l'assistance : « *Rome est l'unique capitale. Assez de médiances sur l'unité de l'Italie !* » La réaffirmation solennelle de « *Rome capitale* » n'est pas qu'une figure de rhétorique. Elle s'accompagne de la promesse de subsides devant permettre à la Ville éternelle de tenir son rang. Pour autant, le maire Gianni Alemanno a tenu à dire que Rome n'était pas une cité de « *voleurs* », une insulte récurrente de la Lega. Ne pouvant contenir sa fureur et montant d'un cran dans la provocation, Umberto Bossi qualifiait alors les Romains de « *porcs* », en détournant la devise de la République romaine *Senatus populusque romanus* (SPQR) qui devenait « *Sono porci questi Romani* ». Devant le tollé, Bossi consentait au bout de quelques jours à présenter des excuses aux offensés. Cependant, l'invective laissera des traces. Et l'animosité Nord-Sud risque d'empoisonner encore longtemps le climat politique. Cette dégradation pourrait favoriser l'émergence d'un « *troisième pôle* » où se retrouveraient Gianfranco Fini et le centriste Pier Ferdinando Casini, ennemis jurés de la Ligue du Nord. Quand le savoir-faire berlusconien aura cessé d'opérer. ■

Guy C. Menusier

PROCHE-ORIENT

Les négociations vers l'impasse

La mince lueur d'espoir qui existait au Proche-Orient est sur le point de disparaître, même si personne ne tient à en porter la responsabilité.

Le président palestinien Mahmoud Abbas et le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu se sont rencontrés à trois reprises. C'était en soi une avancée. Tout dépendait d'une nouvelle prolongation de l'arrêt des constructions sauvages en Cisjordanie. Or, le 26 septembre, les travaux ont recommencé. Netanyahu n'a pas voulu céder, sûr qu'il est de l'inefficacité des pressions exercées sur lui. Les Américains auraient pris d'importants engagements, tant militaires que politiques, envers Israël, afin d'obtenir un nouveau délai de trente jours. Sans résultat semble-t-il, jusqu'à ce lundi matin où nous écrivons. Mahmoud Abbas, acculé, ne peut plus continuer à négocier. L'OLP, qui regroupe les mouvements palestiniens, a d'ailleurs décidé de suggérer à Mahmoud Abbas de « *suspendre les négociations tant que l'arrêt de la colonisation sauvage n'est pas prolongé* ». Ce dernier vient de se remettre à une décision de la Ligue arabe. On voit difficilement ce que la Ligue peut offrir aux Palestiniens.

On revient donc à la case départ : l'impasse et la crise. Sauf "miracle" de dernière minute. Seuls les Américains sont à même d'amener Netanyahu, prisonnier de sa coalition extrémiste, à faire un geste. Ils auraient beaucoup promis aux Israéliens. Mais ils ne peuvent,

ou ne veulent pas aller plus loin. Les beaux discours du président Obama, ses engagements d'impartialité dans le conflit israélo-palestinien, ne sont qu'un lointain souvenir. À l'approche des élections de mi-mandat, le 2 novembre aux États-Unis, il ne peut mécontenter la communauté juive américaine ni la fraction pro-israélienne de son opinion. Il va ainsi subir un nouvel échec diplomatique. Cela alourdira encore davantage son bilan, qui est loin d'être positif.

Au profit des islamistes

Ces considérations, Benjamin Netanyahu et les extrémistes israéliens les connaissent. Ils savent que Hussein Obama - c'est ainsi que tout le monde appelle le président américain en Israël - est quasi impuissant. Peu leur importe le reste. Qui profite de cette nouvelle impasse qui se dessine ? Les islamistes radicaux, le terrorisme international dont les Français viennent d'être une fois de plus victimes au Niger. Les anti-américains primaires pourraient se réjouir de cette perte de crédibilité du président des États-Unis. Ils auraient tort. Une reprise et surtout l'aggravation de la tension au Proche-Orient seraient particulièrement dangereuses pour tout le monde occidental. Il suffit de regarder la carte, comme disait le comte Alexandre de Marenches, pour saisir l'extrême gravité de la situation. Malheureusement, le monde est gouverné par des nains politiques, prisonniers des sondages, des élections diverses, mais aussi sous influence des "grands intérêts économiques". Rien ne nous conduit à être optimiste sur ce dossier. □

Pascal Nari

Sarkozy face au pape

Les Français ne s'y laissent plus prendre. M. Sarkozy se fait le visage au hasard des circonstances, et voici qu'il redevient pour quelques jours du genre dévot ! Une visite à Vézelay le 30 septembre, le film *Des hommes et des dieux* visionné le lendemain, une demande d'audience au souverain pontife pour ce vendredi 8 octobre... cela sent trop le besoin de récupérer l'électorat catholique ! Lui qui, avec ses ministres, ne cesse de saccager les restes de foi catholique en France, d'encourager l'avortement, de soutenir toutes les propagandes en faveur de la contraception et de l'eugénisme, de faciliter le divorce, de fragiliser les familles nombreuses, de financer le lobby gay, de pousser les Français à violer le repos dominical..., il osait quand même dire le

19 avril dernier : « *Quand on regarde le long manteau des églises, des basiliques et des cathédrales sur notre territoire, on voit bien l'influence de l'héritage chrétien dans l'histoire de France.* ». La cymbale sonnait faux, car qu'est-ce qu'un héritage chrétien quand on s'enorgueillit d'avoir cessé d'en vivre ?

Avec Benoît XVI parlera-t-il uniquement des Roms ? On a beaucoup glosé cet été sur le rappel pontifical du devoir d'accueillir les légitimes diversités. Mais les deux hommes, qui se connaissent déjà auront bien d'autres sujets à traiter s'ils abordent les mœurs, le respect de la vie, la bioéthique, les questions d'éducation... Le site du *Salon beige* recense une trentaine de points déclarés par le pape dans ses relations avec les États comme « *non négociables* » et sur lesquels M. Sarkozy ne peut guère avoir la conscience tellement tranquille... □

Michel Fromentoux

AL-QUAÏDA

La mémoire, un enjeu mondial

Le passé de la France irrigue jusqu'à la rhétorique des terroristes islamistes à l'origine des dernières prises d'otages. Preuve que le "travail de mémoire" ne relève pas seulement des polémiques nationales.

L'esprit des cinéastes est loin d'être le seul hanté par le souvenir de la colonisation. En témoigne la rhétorique d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), qui détient les sept otages - dont cinq Français - enlevés au Niger dans la nuit du 15 au 16 septembre. L'organisation a réactivé « la figure de l'ennemi traditionnel de l'Algérie », selon l'analyse de Mathieu Guidère¹, en « exploitant le sentiment de frustration populaire face aux conditions de vie difficiles ». On retrouverait les principaux arguments invoqués jadis pour légitimer les attentats de 1995. Ceux-ci avaient été perpétrés par le GIA (Groupe islamique armé), dont une dissidence, le GSPC (Groupe salafiste pour la prédication et le combat), fit depuis allégeance à Oussama ben Laden, formant la quatrième branche d'Al-Qaïda, après celles établies en Arabie saoudite, en Afghanistan et en Irak. L'Irak, dont l'invasion, et l'insurrection qui s'ensuivit, auraient « contribué, depuis 2003, à mé-



L'insurrection en Irak a servi de catalyseur au développement du terrorisme au Maghreb

langer les combattants originaires de tous les pays du Maghreb », et fourni aux islamistes « un argument de recrutement très porteur ». Autant de facteurs préparant le ralliement du GSPC, réalisé par l'entremise des terroristes

tchéchènes. Ce faisant, « il a entamé une mutation vers les attentats-suicides à visée internationale », offrant « une base arrière pour tous les islamistes en Afrique du Nord et au Sahel ». La France apparaît comme une

cible prioritaire, étant donnée son implication au Maghreb, synonyme d'ingérence, et même de pillage, dans la bouche des islamistes. Souvent désignée comme « la mère nourricière du régime algérien », elle est stigmatisée par l'entretien d'« une certaine confusion historique entre la période des croisades et celles des colonisations ».

Dans une vidéo diffusée le 11 septembre 2006, Zawahri avait salué en ces termes le rapprochement des réseaux terroristes : « Cette union bénie sera un os dans la gorge des croisés américains et français, ainsi que de leurs alliés, et fera naître la peur dans le cœur des traitres et des fils mécréants de France. » Le 3 janvier 2007, Abdelwadoud dénonçait, quant à lui, « l'axe du mal conduit militairement par l'Amérique et culturellement par la France, avec le soutien de l'Otan ». Entre autres méfaits commis par Al-Qaïda au Maghreb islamique figurent deux attentats contre l'entreprise française Razel (BTP), l'attaque du siège d'Interpol en Algérie, l'assassinat de touristes français en Mauritanie fin 2007, le meurtre de Michel Germaneau en juillet dernier... Sombre bilan. ■ G.D.

¹ Mathieu Guidère : « La tentation internationale d'Al-Qaïda au Maghreb », *Focus stratégique* n° 12, décembre 2008. Un document de 55 pages disponible gratuitement sur le site Internet de l'IFRI.

FRANCOPHONIE

Le ministère des Affaires étrangères et la fondation Alliance française ont signé le 1^{er} octobre une convention triennale qui permettra notamment, selon le Quai d'Orsay, « de rapprocher les identités visuelles des deux réseaux, public et privé, de rendre leurs implantations géographiques parfaitement complémentaires, d'intensifier les actions communes ». Cet accord s'inscrit dans la réforme de la politique culturelle extérieure de la France, dont la création de l'Institut français est la mesure phare.

COMORES

La France et les Comores ont signé le 27 septembre un accord rétablissant leur coopération militaire, suspendue depuis 1999. Cela en dépit du différend les opposant sur le statut de Mayotte. Selon l'Hôtel de Brienne, « cette nouvelle collaboration va permettre de développer les capacités de l'armée comorienne à défendre son pays tant sur terre que sur mer ». Cela recouvre vraisemblablement l'île d'Anjouan, dont Paris feint d'ignorer les velléités rattachistes. Tandis que l'océan Indien se trouve en proie à la piraterie, cet accord - le cinquième signé depuis 2008 - s'inscrit, plus généralement, dans la rénovation des partenariats de défense franco-africains.

NUCLÉAIRE

Après « cinq mois d'intenses négociations », la commission des Affaires étrangères du Sénat américain a donné son feu vert, le 16 septembre, à la ratification du traité Start, en vertu duquel Washington et Moscou s'engagent à réduire leur arsenal nucléaire stratégique (GRIP, 17/09/2010). La Russie n'en poursuit pas moins la modernisation de son appareil de dissuasion, avec toutefois quelques déboires : le 22 septembre, elle a annoncé le report des nouveaux tirs du missile Boulava, alors que sur douze essais intervenus jusqu'à maintenant, sept ont échoué. Cela illustre, « a contrario, le succès technique du M-51 français », commente Jean-Dominique Merchet, « puisque celui-ci n'a eu besoin que de quatre tirs d'essai et d'acceptation - tous réussis - avant d'entrer en service opérationnel dans les prochaines semaines » (Secret Défense, 22/09/2010). Dans un premier temps, ce missile à la portée et à la précision accrues sera mis en œuvre par le Terrible, le quatrième et dernier SNLE (sous-marin nucléaire lanceur d'engins) "nouvelle génération" de la Marine nationale, qui vient de lui être livré le 20 septembre.

AFGHANISTAN

Des élections, mais pour quoi faire ?

Les résultats des « élections générales » ne sont pas encore connus en Afghanistan. Ils ne le seront, semble-il, que dans quelques semaines. Pourtant, le taux de participation, 45 %, a été remarquable. Les Afghans et surtout les Afghanes ont eu beaucoup de courage à braver les menaces et les attentats pour aller voter.

Un nouveau parlement, plus ou moins contesté, se réunira bientôt à Kaboul. Servira-t-il à quelque chose ? On peut en douter. Les Taliban, soutenus quasi ouvertement par les services spéciaux pakistanais - que l'on accuse de plus en plus clairement pour leur rôle étrange -, et le régime de Téhéran - que l'on tient à « ménager » et qu'on ne cite que peu -, sont maîtres d'une grande partie du pays. Ils y appliquent la "charia", lèvent des impôts, supervisent le trafic de drogue vers l'Occident, leur principale source de revenu. L'annonce faite par le président Obama que l'armée américaine va définitivement quitter

l'Afghanistan, et que ce retrait va débiter dès l'été prochain, est déjà une victoire pour les Taliban et met le gouvernement de Kaboul en position de faiblesse. Pour forcer les Taliban à négocier, c'est tout le contraire qu'il aurait dû dire, mais il est prisonnier des échéances électorales et connaît l'impopularité de cette guerre.

La guerre pourrait être gagnée

La décision du président Karzaï de nommer un "choura", commission ou assemblée, pour négocier avec les "insurgés" semble donc mal engagée. Pour que de telles négociations réussissent, il faudrait que le président Karzaï, et derrière lui les Occidentaux, soient en position de force. La guerre contre les Taliban, leur barbarie, leurs crimes abominables, pourrait être gagnée. Nous dirions même que les choses étant ce qu'elles sont, il est impératif pour le destin de la région qu'elle soit gagnée. Elle devra l'être sur le terrain, à condition de changer les méthodes et de faire évoluer le système politique afghan, ce dont seuls les Américains sont capables. Elle devra être gagnée au Pakistan et en Iran. Or, les Pakistanais, que l'on dit être le peuple le plus anti-américain du monde, ne font pas

grand-chose pour aider la "coalition". Ils viennent même, en représailles contre les frappes aveugles américaines sur leur population civile frontalière, de couper pratiquement les lignes de ravitaillement avec l'Afghanistan ! Quant au cas iranien, sauf les chefs militaires américains, Washington préfère ignorer leur rôle dans cette guerre comme ailleurs, et cresse toujours l'espoir d'une entente avec les ayatollahs que Jimmy Carter avait installés au pouvoir à Téhéran en 1979. Malheureusement, le président Obama, indécision et rêveries faites homme, semble de plus en plus une réincarnation de Carter. On est loin de temps d'un Reagan, d'un Bush (père) et d'un Clinton, qui savaient où ils allaient et étaient mieux entourés.

Voici donc une problématique bien compliquée. Et l'on voit mal ce qu'une nouvelle assemblée, plus ou moins bien élue, pourra apporter à la solution des problèmes. La crise afghane ne se résoudra ni avec de bonnes paroles imprudentes, ni avec des palabres. ■ P.N.

✓ ERRATUM - Dans l'article de P.N. « L'autodafé du Coran » (n° 2801 du 16 septembre,), il fallait lire, au sujet du pourcentage de musulmans aux États-Unis : « 1 % » et non « 17 % ». Nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes.

Surprenant Brésil

Le Brésil n'a pas fini de nous surprendre. D'abord parce qu'il est l'un des rares pays qu'une politique de gauche n'ait pas mis en quelques années à bout de souffle. Le président Lula arrive en fin de mandat sans avoir déçu ce peuple sympathique qui lui sait gré d'avoir su rechercher à la fois le développement économique et la justice sociale, en utilisant avec intelligence les ressources naturelles du pays. Cela, explique le site *Lafautearousseau* le

mardi 5 octobre, parce que « les gauches latino-américaines ne sont pas idéologiques jusqu'au trognon, comme en France », parce qu'elles « n'ont pas chevillée au cœur et au corps, cette haine de la religion, déguisée en hypocrite laïcité. On se souvient de Lula, venu assister aux obsèques de Jean-Paul II et déclarant en substance : "Je suis un travailleur venu saluer un autre travailleur" ».

Autre surprise, et de taille ! Avec 46,9 % des votes, la candidate du Parti des travailleurs, Dilma Rousseff, que Lula présentait pour lui succéder, n'est pas élue au pre-

mier tour. Une autre femme a déjoué les pronostics : Marina Silva, d'une famille de onze enfants, du Parti vert (rien à voir avec les nôtres), a obtenu 19,33 % de voix. Ancienne catholique devenue membre de l'Assemblée de Dieu (Église évangélique), elle s'est clairement opposée à une légalisation de l'avortement. *

Elle prouve que dans ce pays, chrétien depuis un demi-millénaire, le respect de la vie garde tout son sens. M^{me} Rousseff devra donc négocier avec elle, si elle veut battre au second tour le candidat de la social-démocratie. □ M.F.

□ CETTE ANNÉE-LÀ

1830 : Départ pour l'exil

Décidant de gouverner par ordonnances, Charles X veut croire qu'étant dans la légalité, il ne pourra rien lui arriver de fâcheux. Mais bientôt l'émeute vire à l'insurrection, avec la passivité complice de la bourgeoisie.

Cette année-là, la sixième de son règne, Charles X, soixante-treize ans, convaincu qu'il avait répondu amplement, par la prise d'Alger (notre dernier numéro), au besoin de gloire des Français secoués par le frisson du romantisme, pensa qu'il pouvait gouverner en se passant de la chambre.

Ingratitude

C'était sans compter avec la nouvelle force que représentait la bourgeoisie capitaliste, ayant la presse à ses ordres et ne sachant aucun gré au roi et à son prédécesseur Louis XVIII, d'avoir par leur prudence permis à la France de retrouver son rang et sa sûreté au sortir de l'ouragan napoléonien. Il était reproché aux ministres successifs (le comte de Villèle, le vicomte de Martignac) de n'avoir pris le risque de bouleverser la carte de l'Europe, et le succès en Afrique du Nord sous l'impulsion du prince de Polignac, connu à Paris le 9 juillet, ne compensait pas l'annexion de la Belgique dont rêvaient alors quelques têtes brûlées, incapables de pressentir l'avenir qui s'ouvrait à nous outre-mer.

En fait, le gouvernement Polignac avait été installé durant l'été 1829 pendant les vacances de la chambre, laquelle dès l'ouverture de la session avait demandé au roi le renvoi du ministre. À quoi Charles X avait répondu par la dissolution de la chambre. Aux élections de juin était arrivée une nouvelle majorité d'opposants. Le roi fut alors convaincu du besoin de gouverner par ordonnances, comme la charte de 1814 lui en donnait le droit.

C'était, bien sûr, ne pas vouloir tenir compte du climat explosif qui régnait à Paris. Le gouvernement n'était pas en mesure de tenter l'épreuve de force, et l'erreur du roi fut de croire qu'étant dans la légalité, il ne pouvait rien lui arriver de fâcheux.

Les ordonnances furent donc publiées le 25 juillet. La première suspendait la liberté de la presse et rétablissait la censure, chose normale au moment où les journaux étaient allés jusqu'à publier de fausses informations pour nuire à l'expédition d'Alger. La deuxième dissolvait la chambre nouvellement élue. La troisième relevait le cens électoral au profit des propriétaires fonciers et au détriment des commerçants enrichis. La quatrième convoquait les électeurs pour septembre.

Le lendemain 26 juillet, l'avocat-journaliste Adolphe Thiers écrivait dans *Le National* une protestation solennelle. Déjà, les commerçants fermaient boutique et les étudiants se rassemblaient en cortège. Le roi confia au maréchal Auguste de Marmont, duc de Ra-



guse, la répression de l'émeute et partit pour le château de Saint-Cloud. Mais dès le 27, l'émeute devint insurrection. Pour y faire face, la garnison de Paris était réduite à 14 000 hommes, des troupes ayant été retirés pour Alger. Les 27, 28, 29, les insurgés, que Jean Tulard décrit comme « des ouvriers saisonniers, sans passé ni traditions révolutionnaires [...], masse facilement entraînée par les étudiants et les meneurs politiques », s'emparèrent de la capitale, arborant les trois couleurs, dressant des barricades dans les rues, pendant que la bourgeoisie laissait faire, sachant bien qu'elle récupérerait le mouvement comme toujours depuis 1789...

Un mouvement exploité par la bourgeoisie

Pendant ce temps, Charles X, hanté par le souvenir de son frère Louis XVI trop faible devant la Révolution, entendait résister jusqu'au bout. Avec sa famille, il courut de Trianon à Rambouillet où il ne se résolut à abdiquer que le 2 août, écrivant à son cousin Louis-Philippe, duc d'Orléans : « Je suis trop profondément pénétré des maux qui affligent et qui pourraient menacer mes peuples pour n'avoir pas cherché un moyen de les prévenir. J'ai donc pris la résolution d'abdiquer la couronne en faveur de mon petit-fils le duc de Bordeaux [Henri, futur comte de Chambord, fils du défunt duc de Berry (NDLR)]. Le Dauphin

[Louis-Antoine, duc d'Angoulême, mari de Madame Royale (NDLR)], qui partage mes sentiments, renonce aussi à ses droits en faveur de son neveu. Vous aurez, en votre qualité de lieutenant général du royaume, à faire proclamer l'avènement de Henri V à la couronne. Vous prendrez d'ailleurs toutes les mesures qui vous concernent pour régler les formes du nouveau gouvernement pendant la minorité du nouveau roi... »

C'était assurément la meilleure solution, d'autant que Louis-Philippe était l'époux de Marie-Amélie des Deux-Siciles, tante de Marie-Caroline des Deux Siciles, duchesse de Berry - la propre mère du petit Henri V. Mais les conciliabules allaient bon train depuis plusieurs jours entre les politiques. Thiers, constatant que Charles X et les siens partaient pour l'exil, offrit à Louis-Philippe de « ramasser la couronne, comme on a dit, dans la boue ». Au moins évitait-on ainsi la République... Celui-ci eut alors l'élégance de se faire appeler « Louis Philippe 1^{er} roi des Français » montrant par là que son régime ne prétendait pas continuer la monarchie traditionnelle.

Le 16 août 1830 s'embarquait à Cherbourg, et sans retour, ce roi jusqu'au bout d'une infinie dignité. Il avait préféré partir plutôt que de laisser tirer sur le peuple, ce peuple qui, si le suffrage universel avait alors existé, l'aurait aidé à sauver son trône... ■

Michel Fromentoux

Philippe V au service de l'unité nationale

Nous avons déjà rencontré dans notre rubrique "Cette année-là" (année 1328, AF 2000 du 4 décembre 2008) les trois fils de Philippe IV le Bel avec lesquels s'éteignit la lignée des Capétiens directs, laissant l'héritage à la branche cadette des Valois. Leur père, glacial et majestueux, mort en 1314, ne semblait pas se faire une très haute idée de Louis X le Hutin (qui devait régner de 1314 à 1316), de Philippe V le Long (de 1316 à 1322) et de Charles IV le Bel (de 1322 à 1328) ; la façon dont il s'y prit, sans qu'eux-mêmes réagissent, pour donner l'ordre d'arrêter leurs épouses accusées d'adultère sans preuve sérieuse, peut laisser croire qu'ils manquaient de personnalité.

Ivan Gobry soucieux de présenter l'œuvre constructive des rois de France, même les plus oubliés, nous avait déjà fait rencontrer Louis X. Aujourd'hui, c'est le tour de Philippe V¹, ce roi, né en 1293, dit "le long" parce qu'il était grand mais dont le règne fut court (six ans). Ce fut assez pour qu'il s'affirmât « résolument réformateur ».

Besoin d'ordre

Pourtant la couronne ne lui était arrivée sur la tête que par surprise : bien qu'avidé de jouer un rôle politique, Philippe, alors comte de Poitiers, ne pouvait prévoir que son frère Louis X dit "le Hutin" mourrait à vingt-sept ans d'un refroidissement le 3 juin 1316, alors qu'il venait de remplacer son épouse Marguerite de Bourgogne, morte en prison, par Clémence de Hongrie qui était enceinte. En outre, Louis laissait de Marguerite une petite Jeanne, née en 1311, déjà reine de Navarre. Philippe parvint non sans difficulté à s'imposer aux princes de sang comme régent ; mais le 15 novembre 1316, Clémence de Hongrie accoucha d'un petit Jean qui allait rester dans l'histoire le roi Jean 1^{er} le Posthume et qui trépassa dès le 29 novembre ! Il ne restait plus à Philippe qu'à accourir à Reims pour y être sacré le 9 janvier 1317, barrant ainsi la route aux partisans de Jeanne.

La règle commençait donc dans la contestation, car beaucoup reprochaient à Philippe d'avoir négligé délibérément les droits au trône de sa nièce, fille du Hutin. Il dut donc réunir le 2 février 1307 une assemblée d'évêques, de nobles et de bourgeois de Paris. Les légistes accrédités déclarèrent que « femme ne succède pas au royaume de France ». Gobry explique le succès de Philippe par le besoin d'ordre qu'éprouvait la nation au sortir du



règne du faible Louis X. Philippe, lui, n'était pas disposé à tolérer sans bouger les querelles entre novateurs et conservateurs, entre légistes et féodaux. On ne doit pas oublier non plus le souci de la continuité nationale : avec une fille reine pesait le danger qu'elle apportât en dot le royaume de France à un époux étranger...

Toutes les classes de la société

Nous voyons ensuite Philippe exercer son intelligence vive et sa volonté tenace. Il avait l'esprit de décision, voire d'acharnement, même de ruse s'il le fallait. Le pouvoir pour lui ne consistait pas à faire travailler ses collaborateurs et exécutants, mais à se condamner lui-même à un labeur quotidien et à présider les séances de travail... Il supprima les monnaies privées et invita par ordonnance les victimes des seigneurs à en appeler à sa justice. Il fit confiance aux petits nobles sans fortune, aux bourgeois sérieux, aux modestes juristes sortis des facultés de droit. Il peupla les institutions (hôtel du Roi, Parlement) d'autant de roturiers que de nobles. Citons Ivan Gobry : « Cette sagesse et cette modération de la volonté, il les observe parce qu'il sait écouter ; non des flatteurs et des favoris de cœur, mais des hommes de compétence et de dévouement. Cette consécration à l'ampleur de la tâche, il la conduit avec optimisme et succès parce qu'il y associe toutes les classes de la société. »

Donc un digne héritier de saint Louis et un homme en avance sur son temps, « un réformateur de la vie nationale », conclut Ivan Gobry. On apprend beaucoup dans ce livre sur les Capétiens sans éclat mais travaillant au jour le jour. Philippe V le Long s'éteignit à Longchamp le 3 janvier 1322 sans laisser d'enfant mâle de son épouse Jeanne de Bourgogne, la seule des brus de Philippe le Bel qui fût rentrée en grâce... Son frère Charles IV le Bel n'avait toujours pas de garçon. Une fois encore l'avenir de Capétiens directs était incertain. □ M.F.

¹ Ivan Gobry : *Philippe V 1316-1322* ; Pygmalion, 288 p., 20,90 €.

□ HARKIS

La tache sur le drapeau français

Le sacrifice des harkis restera l'une des pages les plus déshonorantes de l'histoire de France.

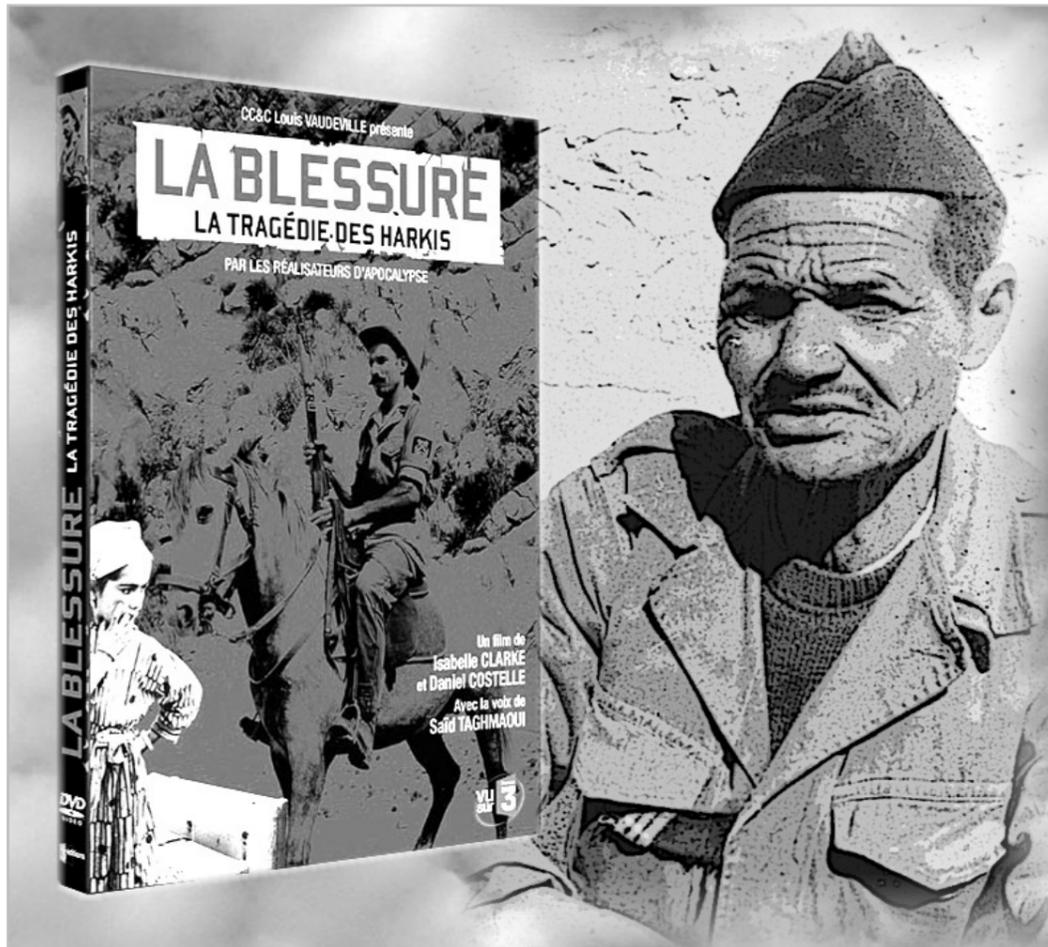
« Ils ont des droits sur nous », titrait *Aspects de la France* à propos d'une grève de la faim des harkis à la Madeleine, en 1970. Droit à la justice. À la vérité. Il aura fallu attendre cinquante ans pour qu'un documentaire télévisé, *La Blessure*, de Daniel Costelle (diffusé le 20 septembre sur France 3), rende aux harkis un commencement de justice et de vérité, tout en révélant à quel point leur tragédie pèse comme une blessure sur la conscience française.

Un documentaire pudique

Le film dit les faits et donne les clés pour les comprendre. Pourquoi et comment 265 000 musulmans s'engagèrent aux côtés de l'armée française durant la guerre d'indépendance (1954-1962). Ils étaient quatre fois plus nombreux à servir sous le drapeau français que sous celui des fellaghas. Le témoignage est émouvant, mais sans doute un peu trop sobre, un peu trop pudique pour dénoncer ce qui fut et reste une infamie programmée, un crime d'État qu'aucune "repentance" n'a encore absous.

Car, en dépit des journées d'hommage national aux harkis (tous les 25 septembre), tout se passe comme si la doctrine d'État (de droite ou de gauche) était : "un bon harki est un harki mort"... Il coûte moins cher à la France, et il n'accuse plus. Bientôt, ils seront tous morts. Mais si la condition de harki ne se transmet pas de génération en génération, le souvenir de la trahison, de l'injustice, de la honte se transmet bien de père en fils. Avec leurs familles, combien sont-ils aujourd'hui, ces "oubliés" de l'Histoire ? aucun recensement ne le dit. On ne tient pas plus le compte des vivants qu'on a tenu celui des morts.

En 1954, les motivations de leur engagement étaient diverses, mais tous avaient fait, en conscience, un choix politique et idéologique : celui de demeurer français et de résister au terrorisme du FLN (auquel a succédé celui des islamistes). La situation de l'Algérie aujourd'hui ne leur donne-t-elle pas raison, même si c'est une amère consolation ? Les harkis ont contribué à la victoire militaire de la France dans le même temps que s'enclenchait le processus de la défaite politique. Ils ont cru De Gaulle - ils ne furent pas les seuls ! Quand celui-ci disait, le 16 septembre 1959 : « L'indépendance de l'Algérie entraînerait une misère épouvantable, un affreux chaos politique, l'égorgeement généralisé et, bientôt, la dictature belliqueuse des extrémistes. » Ou encore, le 26 octobre 1959 : « À quelles hécatombes condamnerions-nous



Le documentaire est disponible en DVD

ce pays si nous étions assez stupides et assez lâches pour l'abandonner ? »

Le spectre de l'OAS

L'encre des accords d'Évian (16 mars 1962) n'était pas encore sèche quand commença le supplice des harkis. De Gaulle ayant ordonné à ses mandataires de conclure la paix rapidement et à n'importe quel prix, la France reconnut le FLN comme représentant exclusif de la population d'Algérie et accepta ses conditions. Le chapitre 2 des accords, consacré à la « protection des droits et libertés des citoyens algériens de statut civil de droit commun », ne prévoyait rien pour les Français de statut local, c'est-à-dire les musulmans restés fidèles à la France qui se retrouvèrent abandonnés à leur sort et à la vindicte des "vainqueurs" ou des maquignards de la dernière heure, comme toujours les plus acharnés. Le gouvernement Debré donna à l'armée l'ordre de dissoudre les unités supplétives dont le rapatriement en France n'était ni prévu, ni souhaité : on craignait que les officiers hostiles à l'indépendance et tentés par l'OAS ne disposent ainsi de troupes en métropole. Une décision signée par De Gaulle le 3 avril 1962 donnait à l'armée l'ordre de ne plus bouger à partir de la mise en application des accords d'Évian. « Nous appliquons les accords, dit De

Gaulle. Il n'est pas question d'y déroger. La France n'a plus la responsabilité de l'ordre public sur cette terre. » Bon nombre d'officiers et de sous-officiers, révoltés d'avoir à désarmer et à abandonner les harkis en dépit des promesses de la France, favorisèrent leur rapatriement clandestin avec leurs familles. Ce qui provoqua la directive de Louis Joxe, le ministre d'État chargé des Affaires algériennes, du 25 mai 1962 : « Les supplétifs débarqués en métropole en dehors du plan général de rapatriement seront renvoyés en Algérie. [...] Il conviendra d'éviter de donner la moindre publicité à cette mesure. [...] Les promoteurs et les complices de rapatriements prématurés seront l'objet de sanctions appropriées... Nous ne pouvons tolérer que des initiatives individuelles se substituent aux pouvoirs publics. »

Combien de ceux restés en Algérie furent massacrés ? 100 000 ? 150 000 ? Il n'existe aucun bilan officiel. La seule certitude est que les harkis et leurs familles, coupables de « trahison » aux yeux des Algériens, ont été victimes d'atrocités effroyables avant même la proclamation de l'indépendance, et jusqu'en 1964, au vu et au su des troupes françaises encore présentes et qui avaient reçu l'ordre de ne pas intervenir, et sans que l'opinion publique nationale ou internationale ne s'en émeuve. Dans tous les témoi-

gnages, c'est la même litanie des horreurs : les harkis capturés sont émasculés, les yeux crevés, le nez, les oreilles, la langue coupés ; ils sont crucifiés sur des portes ; ou bien traînés par les pieds et les mains, battus à coups de bâton, écorchés à coups de couteau, lapidés, jusqu'à la mort. Certains sont contraints de creuser la fosse dans laquelle on les précipite pour les enterrer vivants devant les populations rassemblées et souvent contraintes par la terreur de participer aux tueries. Les familles ne sont pas épargnées : vieillards et infirmes égorgés, femmes violées puis éventrées, petits enfants fracassés contre les murs sous les yeux de leurs mères...

Indignation sélective

Nos intellectuels de gauche, si prompts à voler au secours des victimes, firent silence, trop occupés qu'ils étaient à porter les valises du FLN et à dénoncer la torture (celle pratiquée par l'armée française exclusivement). Pour eux, comme pour Bouteflika, les harkis sont des traîtres. « Ils ont choisi le mauvais camp. Tant pis pour eux ! » disent les épurauteurs de la treizième heure. Non, ils avaient choisi le bon camp : celui de la fidélité et de l'honneur. Car jusqu'au 1^{er} juillet 1962, l'Algérie était française et les harkis étaient des Français. Ils ne collaboraient pas avec les ennemis de

leur pays, ils défendaient leur patrie française. C'est la trahison et le reniement de De Gaulle qui ont fait que le bon camp est devenu, pour eux, le mauvais. À peine 20 000 d'entre eux (55 000 avec les familles) furent sauvés et réussirent à rejoindre la France. Ceux qui ne furent pas refoulés en arrivant à Marseille et réexpédiés en Algérie débarquèrent dans ce pays qu'ils avaient cru défendre, pour n'y connaître que le rejet, le mépris et la misère. La France les reniait, elle en avait honte. Ils furent parqués dans des camps de fortune, ou des "hameaux forestiers" isolés, dans des conditions qui ne firent que renforcer leur détresse. Ceux-là avaient le tort de s'en être sortis vivants. Depuis quarante ans, une conspiration du silence, ourdie aussi bien en Algérie qu'en France, pour des raisons aussi infamantes d'un côté que de l'autre, en a fait des parias dont on n'attend qu'une chose : qu'ils ne fassent plus parler d'eux, qu'ils ne troublent plus les relations entre la France et l'Algérie. Le plus grand tort des harkis n'est-il pas, au fond, d'avoir mis à mal le mythe officiel d'un peuple algérien uni, unanimement acquis au FLN et tout entier dressé contre le colonisateur honni ?

Reconnaissance

Aujourd'hui, la communauté harki en France compterait environ 450 000 personnes. Si les plus anciens, désespérés, semblent s'être murés dans une résignation de vaincus et de cocus de l'histoire, leurs fils, sans relâche, réclament la vérité et la justice. Mais à chacune de leurs révoltes, les gouvernements successifs répondent en commandant des rapports, en prodiguant des promesses et en multipliant des structures administratives particulières qui ont pour effet de maintenir cette population hors du droit commun en développant chez elle un sentiment d'exclusion d'autant plus douloureux qu'il s'enracine dans un lancinant besoin de reconnaissance : reconnaissance de ce qu'ils ont été, de la légitimité de ce qu'ils ont fait, et dénonciation des responsables de leur martyre. Si le crime a été accompli pour "raison d'État", il faut le qualifier de "crime d'État". Et juger les criminels. Est-ce qu'un film d'une heure et demie, aussi remarquable soit-il, et une cérémonie d'un jour, aussi émouvante soit-elle, sont suffisants pour rendre aux harkis cette justice et leur donner ce qu'ils demandent, d'abord être des citoyens français comme les autres. Ensuite en être fiers. ■

Norbert Multeau

✓ En complément du film diffusé par France 3, l'association Jeune Pied-Noir édite un DVD de 52 minutes, *Harkis, les sacrifiés*, réalisé par Bernard Coll et Taouès Titraoui, les auteurs du *Livre des Harkis* (JPN, 1991). Un document exceptionnel constitué d'archives inédites de l'armée et de témoignages de personnalités osant dire "tout ce que le film de Daniel Costelle n'a pas osé dire". Commandes à Jeune Pied-Noir, BP 4, 91570 Bièvres (23 euros).

EXPOSITION

L'architecture en images

Si la ville fascine les auteurs de bandes dessinées, leurs œuvres nourrissent parfois l'inspiration des architectes, ou leur permettent de communiquer leurs projets au grand public. Aperçu des échanges entre les uns et les autres.

L'exposition *Archi & BD, la ville dessinée*¹ nous plonge dans l'univers du Neuvième art. Elle débute en 1905, avec *Little Nemo*, du New Yorkais Winsor McCay. Quel est cet univers, flou et obscur lorsqu'il est méconnu ? Et surtout quel rapport avec l'architecture ?

Omniprésence urbaine dans la bande dessinée

Qu'il s'agisse de McCay, obsédé par le phénomène des villes naissantes aux États-Unis, ou du Paris de Jacques Tardi, ils affirment tous deux l'omniprésence urbaine dans la bande dessinée. Comme l'explique François de Mazières, président de la Cité de l'architecture, « la ville fascine les auteurs de bande dessinée. Certains, comme François Schuiten, en font la source première de leur inspiration, la plupart l'utilisent comme un cadre, un décor, véhiculant à la fois leur perception de la ville contemporaine et leurs rêves de villes meilleures. » Pour Joost Swart, dessinateur et bâtisseur Néerlandais, « la ville est le décor naturel de la BD ».



Quant à l'influence de la BD sur l'architecture, elle est plus complexe mais bien réelle. Un premier exemple pourrait se trouver dans le mode de représentation des travaux de certains architectes : le futurisme, groupe d'intellectuels italiens des années 1910, puis les utopistes anglais d'Archigram des années soixante. Ainsi l'évoque Francis Rambert, commissaire de l'exposition : « En croisant les points de vue des auteurs de bandes dessinées comme

ceux des architectes, en rapprochant leurs angles, la thématique "archi & BD" cultive une certaine ambiguïté sur les territoires de chacun et la portée de leurs imaginaires. » La bande dessinée utilisée comme média devient une seconde influence possible sur l'architecture. Les architectes ont compris que la BD pouvait leur servir de puissant outil de communication : à l'image de Rem Koolhaas, architecte du nouveau quartier Eur-

alille, qui utilise la BD pour exposer son concept sous un angle ludique, et ainsi obtenir l'adhésion du public. Il en va de même pour les jeunes architectes danois de l'agence BIG, qui ont récemment regroupé tous leurs travaux à la manière d'une bande dessinée. Nombreux sont les architectes qui l'utilisent pour communiquer leurs concepts, mettant ainsi de côté les plans peu lisibles et incompréhensibles pour le grand public.

Un jeu d'allers-retours

C'est par le biais de plus de 350 œuvres ou planches originales que l'exposition montre l'échange étroit qu'entretiennent ces deux disciplines. « Dans ce jeu d'allers-retours, il faut voir aussi un hommage au dessin "à main levée" dans un monde envahi par l'écran. » (Francis Rambert) Dans la même lignée, deux autres expositions sont à noter : celle de l'agence BIG Architecture à Bordeaux jusqu'au 19 décembre, et celle de Jean Giraud à la fondation Cartier jusqu'au 13 mars 2011. Ce dernier est connu sous les pseudonymes Gir, pour le célèbre western *Blueberry*, et *Moebius*, pour le reste de ses œuvres qui l'ont amené à être sollicité par Luc Besson pour la réalisation des décors du Cinquième Élément. ■

Jean-Baptiste Déchaux

¹ Tous les jours sauf le mardi, jusqu'au 28 nov. ; Palais de Chaillot, 1 place. du Trocadéro, Paris 16^e.

THÉÂTRE

L'antichambre ministérielle



C'est à un voyage exotique et rafraîchissant que m'ont conviée les Compagnons de la Chimère au Vingtième théâtre. Il faut, en effet, pour joindre l'Ouest parisien et la colline de Ménilmon-

tant, un parcours métropolitain sinueux, qui vous débarque, un peu éberluée, par une superbe sortie Guimard, sous les acacias de la place de ce village parisien tant chansonné. On se prend là à songer, au contraire de Montesquieu - « Comment peut-on n'être pas chinois ? » - car, à pied, en poussette, en patins à roulettes, la famille chinoise occupe le terrain, les magasins, et s'est adaptée à l'endroit en quelques années. Près de la charmante rue des Amandiers, c'est là que les Compagnons de la Chimère ont élu domicile. Je m'y rends car c'est Arnaud Denis le maître d'ouvrage, et je suis restée sous le charme de sa mise en scène, l'hiver dernier, des *Femmes savantes* au Petit Théâtre de Paris.

Pour cette reprise de Jean-Marie Besset, dédiée aux affres des cadres dynamiques et autres pro-

fessionnels pétris d'ambition, on perçoit sans peine que l'auteur a subi l'influence de Sartre, car c'est presque l'enfer qu'il nous dépeint, à tout le moins son antichambre, que constitue le cabinet d'un ministre tout puissant. On n'entrera pas dans ce bureau prestigieux, on se contentera de piétiner, de piaffer à la porte, oscillant d'attente en espérance, de déceptions en frustrations.

En jaquette de pingouin

Si l'on en croit l'auteur, dans cet « univers impitoyable », on fait feu de tous bois : sollicitations, pressions, relations douteuses, exercice du « droit de cuissage » n'y sont pas inconnus. C'est éloquent, parfois crû. Virginie Pradal se tire avec élégance de situations scabreuses, tandis que Blanche Leleu apporte un souffle

de jeunesse et de douceur. Niels Adjiman, Arnaud Denis et Jean-Pierre Leroux les entourent. Dans une demi-obscurité, les acteurs s'improvisent régisseurs et déplacent canapés et fauteuils au fil des actes. L'huissier du ministère, en jaquette de pingouin, ouvre et ferme, à discrétion, la double porte sur un corridor rouge sang. L'enfer, ou bien l'antichambre de l'enfer ? L'auteur pose un regard aigu et moqueur sur notre société où la réussite prime tout, le succès est un dogme mais se mesure rarement à l'aune des espérances. ■

Monique Beaumont

✓ *Ce qui arrive et ce qu'on attend* de Jean-Marie Besset ; Compagnons de la Chimère, mise en scène de Arnaud Denis ; jusqu'au 31 octobre, Vingtième Théâtre, 7 rue des Plâtrières, Paris 20^e ; 01 43 66 01 13.

HORS-LA-LOI ET HORS DU TEMPS

Hors-la-loi, un film officiellement algérien, mais financé majoritairement (59 %) par la France, a provoqué, à juste titre l'indignation des Pieds-Noirs au festival de Cannes. Une fois le tam-tam médiatique retombé, le film apparaît pour ce qu'il est : si peu de chose qu'on peine à lui consacrer dix lignes. Si l'on n'a pas quitté la salle au bout des six premières minutes pendant lesquelles Rachid Bouchareb offre, de la colonisation et des événements de Sétif en 1945, une vision

odieuse et finalement grotesque à force de mensonges et de haine, le reste est une tentative pitoyable pour réécrire l'histoire à travers les tribulations de trois gangsters algériens qui se retrouvent en France pour piller, torturer, violer et assassiner au nom d'une cause sacrée : celle du FLN. Tout cela parce qu'ils ont été victimes, dès leur enfance, des « abominations du colonialisme ». La guerre d'Algérie est finie depuis cinquante ans, mais un certain cinéma rumine encore à son propos des fantasmes de haine et de honte. On n'en aura jamais fini avec l'Algérie. Pour se laver de cette ignominie, il faut aller voir (ou revoir) *Des hommes et des dieux*, de Xavier Beauvois, un film touché par la

grâce, qui évoque le destin des sept moines du monastère de Tibharine, décapités (par les terroristes islamistes ? par les militaires ?) parce qu'ils avaient fait le choix, non de tuer, mais de mourir pour une cause : celle de la foi, de la charité, de l'espérance. Cela s'est passé en 1996, en Algérie, terre redevenue d'islam. Mais nous sommes hors du temps, car au-delà de la réaction première qui voudrait que le scénario s'attache à retrouver la trace des auteurs du massacre, Xavier Beauvois nous fait entrer dans la vie et l'intimité de ces hommes de Dieu qu'il filme avec l'humilité d'un grand cinéaste transcendant le quotidien pour élever le sacrifice au rang du martyre. Admirable. ■ N.M.

Cinéma



□ *L'AMOUR FOU* de Pierre Thoretton - Un documentaire utile et passionnant sur un génie de la mode, Yves Saint Laurent, avec moult images d'archives et interviews de Pierre Bergé, son mentor et compagnon de vie. Homme de goût et de culture, celui-ci nous raconte avec brio et pudeur leur aventure commune, leur passion pour le beau et les antiquités, et surtout la fragilité extrême de ce formidable créateur qui n'échappa pas au mal de vivre, à l'alcool et à la drogue.

□ *BENDA BILILI* - À la fois reportage et documentaire musical, un film réalisé par deux Français sur une période de six ans en raison de leurs nombreuses difficultés, principalement financières. Il nous dépeint, dans les bas-fonds de Kinshasa (Congo), les tribulations et états d'âme très africains d'un groupe de funk local composé de miséreux handicapés polio. La quintessence d'une certaine Afrique avec ce groupe superdoué qui obtient un succès mondial.

□ *LE DERNIER EXORCISME* - Sur un sujet peu traité et éminemment difficile, cette réalisation se hisse presque au niveau du film culte de W. Friedkin, tant l'histoire et le traitement (camera subjective à l'épaule) nous entraînent dans les mystères de la possession diabolique et de véritables frissons.

□ *CES AMOURS-LÀ* de Claude Lelouch - Rien à dire sur la passion du cinéma et l'habileté de ce faiseur d'images, que de beaux plans, mais quelle faiblesse toujours renouvelée dans ses scénarios, que de politiquement correct, de clichés, d'humanitairement larmoyant ! Et l'ensemble dans un contexte dont on a une overdose, à savoir : la Deuxième Guerre mondiale, les juifs, la déportation, les nazis, etc.

Frédéric Pic

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?



Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !

BULLETIN D'ABONNEMENT EN PAGE 5

□ RÉVOLUTION

Femmes à l'ombre des échafauds

La Révolution, précédant le code Napoléon qui fit des femmes « d'éternelles mineures », détruisit les droits qu'usage et courtoisie donnaient aux Françaises depuis la nuit des temps. La seule égalité avec les hommes qui leur fût reconnue le fut devant la peine de mort...

Contradiction dénoncée par Olympe de Gouges, figure mineure que les féministes, revendiquant en elle une inspiratrice, tirèrent de l'ombre. Olympe Gouze, née en 1748 à Montauban des amours adultères d'une bouchère et du marquis de Pompi-gnan, homme de lettres oublié, tenait de son père un talent littéraire qu'elle tenta de faire valoir, sans succès, à Paris. Elle y devint la maîtresse du duc d'Orléans, puis, dès 1789, milita afin de donner aux citoyennes les droits des citoyens.

La malignité du principe révolutionnaire

Comme si cela ne suffisait pas à la faire haïr d'un personnel révolutionnaire dont la misogynie n'était pas le moindre défaut, elle eut l'audace, ou l'inconscience, de s'engager dans la lutte pour l'abolition de l'esclavage, cause indéfendable quand nombre de soutiens du nouvel ordre venaient de la grande bourgeoisie négrière et tiraient leur fortune du commerce des Isles. On la fit taire, en l'expédiant à l'échafaud. Elle qui affirmait que la femme, comme l'homme pénalement responsable de ses actes et ses choix politiques, devait pouvoir pareillement les défendre et les représenter, n'eut pas loisir de soutenir ce point de vue logique devant ses bourreaux. Pas plus que la liberté et la fraternité, l'égalité révolutionnaire n'avait vocation à l'universalité.

Sans doute Michel Peyramaure, écrivain peu porté à aller contre les idées reçues, n'entend-il pas, à travers *L'Ange de la paix*, biographie romancée de la pauvre Olympe, mettre les grands ancêtres et leurs immortels principes en accusation ; mais les faits se suffisent et prouvent, une fois de plus, la malignité intrinsèque du système.

Héroïque générosité

Bâtarde, également, Jeanne Bécu, et fille du peuple. Cela ne lui épargna pas non plus l'échafaud, le 6 décembre 1793 et, comme chacun sait, elle hurla sa panique jusqu'à la dernière seconde, ce qui lui valut le mépris général de ses contemporains, habitués à plus de dignité. La malheureuse ne méritait point cet opprobre. Les réhabilitations de M^{me} du Barry sont nombreuses et il semblait difficile, après la splendide biographie de Jacques de Saint-Victor (Perrin), d'apporter du neuf. Christiane Gil réussit ce tour de force et, posant un regard de femme sur le destin de la dernière favorite, corrige les préjugés masculins. Refusant de puiser à la littérature de caniveau commanditée par le parti Cho-



seul, elle offre le portrait d'une jeune fille de milieu modeste, d'une beauté hors du commun, d'esprit et de cœur, qui donna à Louis XV vieillissant, au-delà du plaisir, tendresse, affection, illusion d'une vie ordinaire, choses ignorées du plus puissant monarque du monde. Chassée à la mort de son amant, elle se retira à Louveciennes, fila le parfait et discret amour avec le duc de Brissac, assassiné lors des massacres de Septembre. M^{me} du Barry lui resta fidèle ; au point, quand une chance de se sauver *in extremis* lui fut offerte, de la céder à la fille du cher disparu. Générosité héroïque, bien dans son caractère, propre à contrebalancer son ultime faiblesse.

Dépassement de soi

Lorsqu'elle monte à l'échafaud le 10 mai 1794, Madame Élisabeth songe-t-elle que son martyr rachète les fautes du Bien-Aimé, mort vingt ans plus tôt ? Ce qui est certain, au-delà des pieux discours consacrés à sa courte vie, c'est l'extraordinaire abnégation dont la princesse fit preuve pour demeurer près de son frère, alors que des occasions de quitter la

France s'offrirent à elle jusqu'au 10 août. Or, Élisabeth, douée d'une intelligence aiguë et d'un sens politique manquant à son aîné, portait sur l'action de ce dernier et sa faiblesse des jugements sévères. Louis XVI ne l'écoula jamais, sauf quand il fut trop tard et qu'il comprit enfin le dévouement de sa cadette. Au vrai, c'est pour le principe qu'il incarne que la princesse se refuse à partir ; elle meurt pour son roi, non pour son frère.

Sainteté ? Beaucoup l'ont toujours pensé. Jean de Viguierie aussi qui publie une biographie spirituelle de Madame Élisabeth, *Le Sacrifice du soir*. Sans discours édifiant, il peint le portrait profond d'une jeune fille belle et brillante, guidée par une volonté de dépassement de soi étonnante, sans gommer les aspérités d'un caractère emporté contre lequel la princesse luttait, acharnée. Se fiant à Madame Royale, qui affirmait sa tante vouée à Dieu fort jeune, il justifie ainsi son refus du mariage et son immolation. Peut-être les vraies raisons furent-elles plus simples et plus touchantes. Quoi qu'il en soit, Madame Élisabeth incarne - les révolutionnaires, en la tuant, le savaient - certaines per-

fections indépensables de la maison de France propres à rendre vaines les calomnies répandues alors et ensuite à propos des vices de la royauté.

Horreur et gloire en Vendée

Appartenant à la noblesse de cour, Victoire de Donnissan donne pareillement un contre-exemple de vertu dans un milieu prétendu dépravé. À dix-neuf ans, elle épouse son cousin Lescure dont, adolescente, elle se croyait amoureuse mais qui se révèle un mari ennuyeux ; puis fait la connaissance d'Henri de La Rochejaquelein. Il a son âge, il est charmant. Victoire l'adore en silence. Amour impossible que la mort de l'Archange vendéen foudroie quand le veuvage venait de rendre sa liberté à la jeune femme. Rien d'étonnant si, dix ans plus tard, transfert affectif, la marquise de Lescure se remarie avec le puîné de l'inoubliable Henri, pour la joie de porter son nom, fût-ce par pro-curation. De ce deuxième époux, tué glorieusement en 1815, elle aura huit enfants. Et le temps, cependant, de rédiger ce qui, après, hélas,

un passage entre les mains peu scrupuleuses du baron de Barante, deviendra les trop célèbres *Mémoires*, référence obligée des historiens de la Vendée. Ce n'est pas manquer à la dame, d'une brave exemplaire au sein des pires dangers, accablée de malheurs et de deuils propres à forcer la compassion, que souligner sa mauvaise foi, ses oublis, ses dédains injustes, voire ses mensonges et ses calomnies envers ceux qui lui déplaisaient. Tout cela, on le dit peu et Méné Grégoire, auteur de *La Marquise aux pieds nus*, l'ignore, ne faisant, avec talent d'ailleurs, que paraphraser son héroïne, sans recul ni esprit critique. Cela irritera les spécialistes qui savent combien Victoire est un témoin sujet à caution. Pour les autres, cela sera l'occasion de découvrir l'horreur et la gloire de la guerre de Vendée. Tant mieux.

Un fantôme sorti d'un charnier

Clotilde avait quatre ans lorsque Sétima est entrée dans sa vie et l'a bouleversée. Sétima, son aïeule qui vécut l'insurrection vendéenne, fantôme porteur de visions de cauchemars qui la hantent au point qu'on a traîné la fillette de psychiatre en psychiatre. Quel drame se cache derrière cette ombre et ce prénom ? La mise au jour fortuite au Mans d'un charnier datant des massacres qui suivirent la défaite de l'armée catholique et royale le 10 décembre 1793 peut-elle apporter à la jeune femme les réponses attendues, la délivrer de ces horreurs ? Qu'est-il arrivé à Sétima ? Qui était ce Le-loup que, se croyant veuve, elle a accepté d'épouser pour sauver sa vie ? Yves Viollier, vingt ans après, donne, avec *Délivre-moi*, une suite à ses romans sur la guerre de Vendée et, à travers le destin étrange de Sétima, victime de la folie de son époque et du cynisme masculin, met en évidence les plaies profondes et les tourments que le passé imprime dans les âmes lorsque rien ne prépare à l'affronter et à l'exorciser. ■

Anne Bernet

- ✓ Michel Peyramaure : *L'Ange de la paix* ; Robert Laffont, 310 p., 21 €.
- ✓ Christiane Gil : *La Comtesse du Barry* ; Pygmalion, 250 p., 21,90 €.
- ✓ Jean de Viguierie : *Le Sacrifice du soir* ; Le Cerf, 190 p., 19 €.
- ✓ Méné Grégoire : *La Marquise aux pieds nus* ; Fallois, 240 p., 18,50 €.
- ✓ Yves Viollier : *Délivre-moi* ; Robert Laffont, 265 p., 19 €.

Lus aussi

□ Charlotte de Corday d'Ar-mont n'en finit pas de susciter de grandes passions post-humes parmi ses compatriotes normands. Éric Leclercq est le dernier en date. Il s'identifie à l'héroïne jusqu'à lui prêter sa plume tandis que, d'un paradis sans doute un peu trop catholique au goût de cette agnostique, elle lui dicte ses mémoires. C'est un premier livre, avec la fraîcheur, les mal-

adresses, les promesses de la jeunesse. Émouvant, profond, documenté, contre-révolutionnaire : voilà qui présage bien de l'œuvre à venir d'un débutant à suivre.

□ Face à la femme de l'aristocratie, libre produit d'un ordre détesté, la bourgeoisie révolutionnaire peint, en littérature d'abord, puis dans les textes juridiques et les faits politiques, l'épouse parfaite du bon républicain. Celui-ci, mari vertueux et aimant, père dévoué, agit

pour le bien commun, d'abord pour celui de la femme et des enfants placés sous sa tutelle, et destinés, pour l'épouse en tout cas, à y demeurer. C'est parce qu'elle l'aime (dans le cas contraire le divorce l'aurait délivrée...) que la femme se soumet à son mari, jusqu'à abdiquer ses opinions et adopter les siennes, dont il sera, par conséquent, devant la loi, l'unique représentant. Anne Verjus démonte pièce à pièce, au fil d'une étude intéressante, la mise en place d'un nouveau pa-

radigme social et familial destiné à se substituer à la famille et au modèle d'Ancien Régime, qui, en prétendant faire son bonheur, écartera la Française de la scène publique pour la cantonner à ses devoirs familiaux. D'aucuns osèrent y voir une émancipation... □ A.B.

- ✓ Éric Leclercq : *Moi, Charlotte Corday qui défie la Terreur* ; YSEC (BP 405, 27404 Louviers cedex), 150 pages, 14 €.
- ✓ Anne Verjus : *Le Bon mari* ; Fayard, 392 pages, 25 €.

□ LIVRES

Considérations sur la marche

La vie politique actuelle vous exaspère ? Partez vous promener ! C'est ce que vous avez encore de mieux à faire. Prenez l'air...à défaut d'une grande marche, forme d'hygiène mentale, vous pouvez toujours vous plonger dans la lecture des ouvrages présentés ci-dessous.



La vie politique actuelle vous exaspère. Vous venez de passer tout un dimanche en la compagnie d'un gendre pro-Modem et qui a tenté de vous convertir au bienfait de l'Europe fédérale. Vous n'en pouvez plus de vivre sous l'ère du président Sarkozy. Votre caractère d'éternel ronchon fait sourire vos proches indulgents et cela vous agace davantage...Partez vous promener ! C'est ce que vous avez encore de mieux à faire. Prenez l'air...à défaut d'une grande marche, forme d'hygiène mentale, vous pouvez toujours vous plonger dans la lecture conjointe du livre de Jean-Louis Hué intitulé *L'apprentissage de la marche* ainsi que celui d'Alix de Saint-André, *En avant, route !*

Rendez-vous avec soi-même

Il ne s'agit pas dans ces deux ouvrages de rappeler les grandes marches collectives qui ponctuèrent l'histoire. Les croisades n'y sont pas évoquées, pas plus que la Marche sur Rome des Fascistes ou que la Grande Marche de Mao. Même cette promenade anniversaire et ritualisée qui se déroulait jadis sur la Roche de Solutré n'est pas mentionnée. Vous n'y êtes pas ! Alix de Saint-André et Jean-François Hué vous invitent

à une randonnée plus intimiste. Un rendez-vous avec soi-même, entre rêveries d'un promeneur solitaire et pèlerinage à Compostelle. D'emblée Alix de Saint-André vous affirmera que "s'il y a une leçon à tirer du chemin, c'est qu'on n'y apprend rien !" Le paysage à peine visible, on ne pense qu'à ses pieds... en souffrance, traversés par des crevasses mémorables. Sur le chemin on est d'abord et toujours un peu terre-à-terre... C'est oublier tout de même le rôle et la place de la petite foulée pratiquée depuis l'Antiquité pour réveiller l'esprit, agiter les pensées, développer une conversation, et j'en passe. Aristote et ses disciples étaient appelés "promeneurs" car ils réfléchissaient, parlaient et écoutaient en marchant dans le fameux quartier du Lycée à Athènes. Hué rappelle que Hobbes possédait une canne pour la marche dont le pommeau contenait un encrier afin qu'il puisse noter ses idées en chemin. Plus tard, on sait l'importance qu'accordera Kant à sa promenade quotidienne, immuable dans son parcours et indispensable à la création littéraire. Une seule fois le trajet fut dévié à l'annonce de la Bastille tombée en juillet 1789. Une légende, qui n'a pas été démentie, veut que les bourgeois de la ville de Koenigsberg aient de-

viné qu'un événement prodigieux bouleversait l'univers civilisé, à voir simplement le philosophe Emmanuel Kant modifier la direction de sa promenade quotidienne. Le célèbre auteur de *La critique de la raison pure* avait appris le jour même que la Révolution française venait d'éclater." (Paul Bourget, *Le Disciple*)

Nietzsche...

Qui dira ce que doit la littérature aux marches et contre-marches de Nietzsche qui ne trouvait ses idées qu'après de longues randonnées, protégé par un parapluie autant de la pluie que du soleil ? Tantôt une ombrelle rouge, sa préférée, le prévenait des maux de tête, tantôt un parasol jaune protégeait de la lumière ses yeux malades ou encore un pépin gris le sauvait d'un troupeau de bêtes à cornes. Comment ne pas penser à ses traversées de Paris de Max Jacob, Léon-Paul Fargue ou Drieu La Rochelle, piétons en attente d'inspiration ? Comment oublier André Breton avec sa canne des fins d'après-midi, boulevard de Bonne-Nouvelle. C'est que, pas après pas, la marche à pied a perdu son caractère contraint. Naguère, vous étiez à cheval, en coche, en carrosse, en chaise à porteur, votre pied ne se posant jamais sur le

sol d'une rue sans trottoir, vous manifestiez ainsi votre appartenance aux dominants. Étiez-vous à pied ? Alors s'abattait sur vous le mépris le plus évident. Les "pieds poudreux", ainsi étaient désignés les marchands itinérants aux XIIe et XIIIe siècles. Il faudra attendre Louis XIV et le Grand Siècle pour que la marche à pied trouve ses lettres de noblesse. Jean-François Hué rappelle les indications et conseils de promenade à travers les allées du jardin de Versailles, données par le Roi lui-même. Et la Cour va suivre à pied ce souverain qui aime le grand air, capable de randonner pendant des heures. A Paris, quelques percées urbaines vont accompagner ce mouvement. La marche va cesser d'être jugée dégradante par les Parisiens flânant bientôt sur les boulevards. La marche ne sera plus le lot exclusif des vagabonds. Elle entraîne même un phénomène dynamique et contagieux s'exerçant dans des espaces jugés dangereux jusqu'au XVIIIe siècle. La mer et la montagne vont devenir les lieux d'expéditions, de randonnées pédestres, comme l'ascension du Mont-Blanc par Saussure en 1787. A l'heure de la technicité la plus développée, à l'heure où la distance quotidienne parcourue par les Français à pied n'est plus que de 300 mètres, Alix de Saint-An-

dré avec malice et détermination, qualité qu'elle applique indifféremment à la littérature comme à la randonnée, fait le récit de ses trois pèlerinages à Compostelle. L'humour est au rendez-vous, le style aussi. Elle nous rappelle que les chemins ramènent à un monde dont le corps définit la mesure : on n'y parle que de pouces, pieds, coudées. Après Monod, Saint-André s'attache aux souffrances de la marche, l'horreur des quatre derniers kilomètres, les errances sans carte et sans boussole, la pluie et les imperméables étouffants. Elle pourrait citer cette sentence de Lao-tseu: "Un voyage commence sous votre chaussure." L'attention au paysage n'est pas sa préoccupation première. La foi n'est pas davantage le but de l'expédition. Il y a au préalable un caractère pratique, utilitariste du pèlerinage qui surprend celui qui ne le pratique pas.

Pèlerin aux poumons déficients

Le pèlerinage, Alix de Saint-André la fumeuse le vit d'abord avec des poumons déficients. Lestée de presque tout, elle apprend à oublier toute forme de compétition, d'efficacité, de performance. Le sac doit être léger mais la route peut-être longue. Ce n'est pas qu'on a le temps, c'est que le temps n'existe plus, ou pour reprendre la phrase d'un bédouin à un occidental urbanisé : "Toi tu as la montre, moi j'ai le temps." La ligne droite ennue le pèlerin, c'est le contraire d'un Paul Morand pour qui sont faites les routes, c'est-à-dire pour les hommes pressés. Et puisque tout conspire à égarer le marcheur, autant assumer cette part d'errance et d'incertitude. On finit par devenir comme Rousseau se refusant à demander son chemin pour ne compter que sur soi. Sur le chemin de Compostelle on est un peu comme en légion étrangère, ce qu'à bien compris notre auteur. De vous, on sollicite un prénom et tout juste une provenance géographique. La discrétion est de règle. On rencontre toute une galerie de personnages exotiques, hauts en couleur, tantôt sympathiques tantôt agaçants, au gré de la fatigue mais aussi de l'entraide nécessaire. Au cours du chemin on se décharge du superflu, de l'anecdote, on se démunir, on s'allège. Ce qui semblait indispensable au départ, on s'en défait avec grâce au fil du temps. Même pas une ascèse, juste du bon sens. Tout semble loin, mais cette distance apparente est trompeuse. Nous ne vivons plus le temps des pastoureaux. Alix de Saint-André tient à son portable qu'elle allume quotidiennement jusqu'à consulter ses courriels. Après quoi marche t-elle ? et les autres avec elle ? ses amis d'un moment, qui se suivent, se dépassent, se retrouvent au soir à l'auberge ? Quels motifs avant Dieu, les hommes et la terre ? A lire nos deux auteurs, outre le profit intellectuel que vous en tirerez, vous conviendrez assurément qu'on ne marche jamais que vers soi-même. ■

Marc Savina

FORMATION

À l'école de l'Action française

La rentrée des étudiants et lycéens d'AF, le 1^{er} octobre, annonçait la reprise des cercles de formation vendredi prochain. Ils seront centrés cette année autour de trois thématiques. Aperçu du programme.

Alors que les partis qui se succèdent au pouvoir semblent avoir abandonné toute ambition nationale pour adopter une posture de gestionnaires frieux, l'Action française croit toujours aux chances d'une nouvelle grande aventure politique pour la France. Alors que les intellectuels conformistes, de gauche comme de droite, considèrent que la démocratie consumériste dans laquelle nous vivons est l'aboutissement indépassable de l'histoire humaine, nous proposons une critique radicale du monde moderne et de ses faux principes.

Trois cycles de cercles

Trois cycles de cercles et conférences seront proposés cette année aux lycéens, aux étudiants et à tous les hommes de bonne volonté sur les enjeux actuels : la crise économique et ses conséquences sociales et politiques, l'immigration et la question de l'identité nationale, l'écologie contemporaine dans ses rapports potentiels avec l'idée de loi naturelle. Notre but n'est pas seulement de réfléchir à ces questions mais d'élaborer pour chacune d'entre elles, un projet cohérent et mobilisateur. Le premier cycle débute vendredi prochain. Le système économique fait aujourd'hui l'objet d'une remise en question quasi unilatérale. On privilégie la loi du marché sur l'arbitrage politique, l'émancipation individuelle sur la cohésion sociale, le calcul de carrière à la loyauté du souci politique. Tout se passe comme si l'homme moderne trouvait son accomplissement dans l'abondance économique et la coexistence pa-



La rentrée du 1^{er} octobre, prélude à la reprise des cercles

cifique. En réalité, la crise du politique est un problème inhérent au libéralisme. Face à ce constat, l'Action française réalise une enquête rigoureuse sur la crise. Le présumé libéral et démocratique interdit aujourd'hui toute réforme significative. Il importe donc de remonter jusqu'aux sources de l'incurie de nos politiciens par une analyse scrupuleuse des faits et des constantes historiques, en tenant compte des exigences économiques et sociales. Il s'agit de rendre au politique toute sa place. Il s'agit de replacer l'État dans sa fonction d'arbitre légitime. Pour que la France indépendante et décomplexée renoue avec sa tradition

d'excellence et d'art de vivre qui fait encore sa réputation dans le monde.

Voici d'ores et déjà le programme du premier cycle. 8 octobre : Crise économique ou crise de civilisation ? 15 octobre : Les origines économiques de la crise. 22 octobre : Analyse d'extrait de Ressources humaines de Laurent Cattet (1999). 5 novembre : Illusion du libéralisme. 19 novembre : Conséquences sociales de la crise. 26 novembre : L'économie solidaire, une réponse à la crise ? ■

✓ Les cercles et conférences d'Action française se déroulent, chaque vendredi, à 19h30 au 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

Centre royaliste d'Action française

10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
communication@actionfrancaise.net

Président du Comité directeur d'AF	Trésorier	Provinces
Stéphane Blanconnet	Giovanni Castelluccio	Philippe Castelluccio
Secrétaire général	Secrétaire administratif	Militantisme
Olivier Perceval	Marie-Suzanne de Benque d'Agut	Jean-Baptiste de l'Aviath
Secrétaire général adjoint	Formation	Responsable opérationnel
Romain Hellouin	Marc Savina	François Bel-Ker

MARSEILLE

Cercle d'études

L'Action française Provence organise sa réunion de rentrée à Marseille le samedi 9 octobre à 18 heures, sur le thème : « Les nationalistes dans la France en crise ». L'entrée est gratuite, sous réserve de prendre une consommation. Le lieu de rendez-vous sera communiqué par courriel : afrage@yahoofr.com

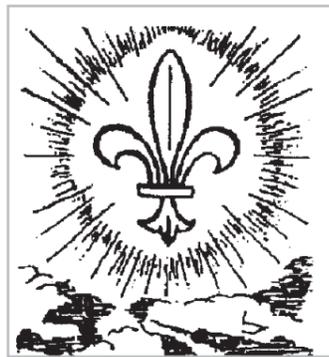
PARIS

Conférence

Le vendredi 8 octobre, Philippe Nemo, professeur de philosophie politique et sociale, historien des idées politiques, traitera du sujet : « Crise économique ou crise de civilisation ». Rendez-vous à 19 h 30 dans les bureaux de l'Action française, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1^{er} (métro Palais Royal).

BOURGOGNE

La Saint-Michel



La fédération d'Action française de Bourgogne et son président d'honneur, le professeur Foyard, vous invitent à la fête de la Saint-Michel, à Jambles, le dimanche 10 octobre. Au programme de la journée : à 11 heures, messe de saint Pie V chantée en l'Église de

Jambles (à dix minutes de Chalon-sur-Saône) par le chanoine Bosser, archiviste de l'évêché d'Autun ; à 12 h 15, honneurs rendus au monument aux morts et sur la tombe de Laurent Peyrerol, fondateur de la section monarchiste de Bourgogne ; à 13 h 15, rendez-vous au restaurant Le Bouchon giroton (5 rue de la République, 71640 Givry, 03 85 47 70 91) ; un vin d'honneur sera offert aux amis et aux familles ; un déjeuner suivra où interviendront Alexandre Boritch et les principaux cadres de la fédération. ■

✓ Stands royalistes, du journal *L'Action Française 2000* et d'objets fleurdelisés. Voitures au départ de Lyon, Dijon, Chalon et Paris. Déjeuner : 25 euros ; étudiants : 18 euros ; offert aux enfants. Chèque à l'ordre du CLIP, 20 rue Auguste Comte, 69002 Lyon. Renseignements et réservations 06 62 48 12 31.

» NAISSANCE

□ Nous avons appris avec joie la naissance de Louis, fils de Raphaël et Pauline Rivoal, né le 4 septembre et baptisé le 25 septembre, et petit-fils de nos amis M. et M^{me} Bernard Rivoal. Avec tous nos meilleurs vœux de bonheur pour Louis, nous adressons nos félicitations aux heureux parents et grands-parents.

» MARIAGE

□ Nous avons appris avec plaisir le mariage le samedi 19 juin de notre ami Jean-Charles Clerget-Gurnaud, ancien responsable de la fédération Aquitaine d'Action française, avec M^{lle} Marie Vrignaud. Nous les prions d'accepter toutes nos félicitations avec tous nos meilleurs vœux de bonheur.

» MESSES

□ PARIS - Pour le 217^e anniversaire de la mort de la reine Marie-Antoinette, une messe sera célébrée le samedi 16

octobre à 18 heures, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 23 rue des Bernardins, Paris 5^e.

□ NICE - Hommage à Marie-Antoinette le dimanche 17 octobre à 10 heures : messe célébrée en la chapelle de la Visitation, fraternité Saint-Pie X, place Sainte-Claire. Renseignements : Jean-Pierre Thouvenin, 04 93 81 22 27.

□ PARIS - Une messe sera célébrée pour le repos de l'âme de Marie-Antoinette le dimanche 17 octobre à 15 h 30, par l'abbé Néri, place de la Concorde, avec la participation d'une chorale.

» INFORMATIONS

□ Samedi 9 octobre, journée consacrée au souvenir de la chouannerie, à Challain et au Tremblay, organisée par l'association Vendée Militaire avec le concours des municipalités. 10 heures : rendez-vous à Challain-la-Potherie, sur le parking rue de La Fontaine, face à la salle des Tilleuls. 10 h 15 : au

cimetière de Challain, évocation par Dominique Lambert de l'abbé Hervé, aumônier de l'armée vendéenne, et de Louis Le Roy de La Potherie, l'un des chefs de la chouannerie angevine. 11 heures : dans la salle des Tilleuls à Challain, accueil des participants et vin d'honneur offert par les deux municipalités. 12 h 30 : déjeuner à la ferme auberge du Tremblay. 15 heures : inauguration d'un calvaire et d'une plaque commémorative à la Croix-Couverte (chemin de la Tuace). 16 heures : retour à Challain, salle des Tilleuls, pour une conférence de Dominique Lambert : « Challain et Le Tremblay pendant la Révolution et les guerres de Vendée » (entrée gratuite). Fin de la journée vers 17 h 30. Stand de livres sur la Chouannerie, notamment *L'Histoire de la baronnie et du canton de Candé* par le comte René de l'Espéronnière. Pour préparer cette journée, Dominique Lambert, président de la Vendée Militaire, fait appel aux habitants de Challain et du Tremblay qui pourraient lui communiquer des informations et traditions orales sur l'histoire de ces deux

communes pendant la Révolution ; on peut le joindre au 02 41 39 25 36. Prix de la journée (repas compris) : 28 euros par personne. Réservation : Vendée Militaire, 2 avenue de la Gare, 49123 Ingrandes-sur-Loire. Tél. : 02 41 39 25 36.

□ Catholiques pour les libertés économiques - Conférence-débat de Jean-Yves Le Gallou sur *L'économie de l'immigration*, le jeudi 14 octobre à 18 h 30 dans la salle de l'ASIEM, 6 rue Albert-de-Laparent, Paris 7^e (métro Sèvres-Leclerc). PAF : 15 euros.

□ Renaissance Aquitaine - Le concours littéraire annuel de la Renaissance Aquitaine et de l'Académie de Béarn est ouvert jusqu'au 15 janvier 2011. Le règlement peut-être demandé à : Renaissance Aquitaine, 4 rue Lou Bilatge, 64320 Ousse. Il ne sera donné suite qu'aux demandes accompagnées d'une enveloppe timbrée et adressée pour la réponse. Après l'attribution des prix, tous les concurrents reçoivent pour chaque œuvre un résumé de l'analyse du jury.

□ LIVRE

Six mois en Afghanistan

Confrontés au choc des cultures, les soldats du 27^e bataillon de chasseurs alpins ont évolué sous le feu des talibans, dans un paysage majestueux, de novembre 2008 jusqu'à juin 2009. Aperçu d'un récit captivant.

« **L**à-bas, très loin de la France, c'est vraiment la guerre... » Patrick de Gmeline - un historien militaire - l'a constaté au plus près des combats. Intégré dans la réserve du 27^e bataillon de chasseurs alpins (27^e BCA) basé à Cran-Gevrier (Haute-Savoie), il a côtoyé, des mois durant, les soldats de la *task force* Tiger, engagée en Afghanistan de novembre 2008 à juin 2009. Fort de riches descriptions, son livre ¹ nous convie à leur rencontre. « Au-delà du seul récit des faits militaires, qui a ses limites, j'ai voulu proposer au public un récit privilégiant les hommes », annonce-t-il d'emblée.

Huit mois de préparation

L'auteur rend compte des huit mois de préparation intense, ponctués par des événements douloureux, voire tragiques, telle l'embuscade de Surobi, où dix Français trouvent la mort. La nouvelle tombe lors de la permission estivale, nourrissant l'inquiétude du chef de corps, le colonel Nicolas Le Nen. De retour au sein du bataillon, celui-ci ne constate aucune désertion. Sa confiance en ses hommes s'en trouve renforcée : « Ils ont à peine vingt ans, peu d'instruction, certains issus de milieux que l'on appelle maintenant "défavorisés", et ils sont des exemples pour toute une jeunesse. » Un sergent confie que ce drame « ne change rien à sa résolution : il préfère, comme il le dit, "combattre les terroristes chez eux plutôt que d'attendre et de les voir arriver en force chez lui" ».

« Vous servez un pays et une nation qui se sont forgés, au fil des siècles, à coups d'épées », rappelle le chef de corps, à l'approche du départ. « Cette idée de nation est le creuset dans lequel se sont fondues et se fondent encore l'unité et la cohésion de notre peuple, mais aussi nos valeurs essentielles de liberté, d'égalité et de fraternité. Vous verrez dans quelques mois ce que constituent un pays et un peuple qui ne constituent pas une nation, des tribus afghanes qui s'entredéchirent, des seigneurs de la guerre et de la drogue exploiter les paysans, des femmes et des filles asservies par leurs maris, leurs pères et leurs frères... »

Près de sept heures de vol sont nécessaires pour découvrir de « magnifiques paysages, alternant les plaines vertes, irriguées de nombreux cours d'eau, les vastes surfaces arides, rocheuses, dénudées, les montagnes élevées, couronnées de neige sous un ciel qui peut être très bleu ». Dans la vallée de Tagab, où évoluent les compagnies du 27^e BCA, « les villages sont composés de maisons à toits en terrasses, construites [...] en



terre séchée de couleur ocre. Elles sont séparées par des murs épais, hauts de deux mètres cinquante, qui délimitent des rues ou plutôt des ruelles. Les portes des maisons s'ouvrent, comme des trous sombres, dans ces murs qui protègent des intempéries et défendent en même temps, transformant les habitations en autant de petits fortins. »

Où sont les femmes ?

Les hommes paraissent « dignes et fiers », mais jamais on ne croise le regard de leurs épouses. « La femme, chez le paysan les plus inoffensifs - s'il y en a un ! - est vraiment considérée comme moins que rien », constatent les militaires français. « Si un muret se présente [...], elle doit le franchir seule, sans l'aide de l'homme qui marche loin devant, et le faire franchir aux plus jeunes enfants. Sans compter que leurs vêtements ne leur facilitent pas la tâche. Elles sont presque toutes "burqanisées" - terme inventé par les alpins - et leurs longues robes entravent leurs mouvements... » Tandis qu'il dirige une distribution de matériel scolaire, un lieutenant est furieux : « Il s'aperçoit que les filles n'ont pas droit à ces fournitures. L'une d'elle, même, qui tente de s'approcher, reçoit des pierres lancées par des garçons ! » À l'opposé, l'auteur décrit, à l'entraînement, « près de l'un des VAB de la Légion, un ca-

poral féminin, sourcils froncés sous son casque ». Se trouve-t-elle vraiment à sa place ? Une fois n'est pas coutume, des considérations opérationnelles rendent l'engagement des personnels féminins indispensable : ils sont les seules habilités à fouiller des Afghanes.

Les infirmières françaises doivent attendre un mois avant que des femmes se présentent à elles, après que trois cents hommes eurent déjà défilé dans leur service. « Si elles viennent au début accompagnées d'un mari ou d'un frère, elles vont venir progressivement seules, en confiance. » La distance est de mise lors des premiers contacts avec la population. Patrouillant dans une ambiance qu'ils jugent moyen-âgeuse, les soldats ont fière allure, revêtus de leur treillis, encombrés par le Famas, affublés d'un gilet pare-balle... « Des Martiens sur les Champs-Élysées, à Paris, ne feraient pas plus d'effet », commente Patrick de Gmeline. Un officier accepte, non sans hésitation, l'invitation d'un villageois qui le convie à prendre le thé. Pénétrant chez son hôte, qui se révélera très aimable, il veille « à immédiatement retirer ses gants et son casque : il sait que les Américains, dans ces circonstances, ne le font pas, ce qui contribue à les faire (très) mal voir. »

Le passage par la base aérienne de Bagram avait déjà provoqué un semblant de choc culturel. « Une

base ? Non, une ville, avec ses 13 000 habitants et, surtout, ses infrastructures si représentatives de la puissance - et de la richesse - américaine. [...] En somme une petite parcelle des riches états-Unis au milieu sinon du désert, du moins d'un monde oriental dont la pauvreté est flagrante. » Les Français sont partagés entre le rire et la stupéfaction... « Mais cette force matérielle est peut-être aussi une faiblesse. Le ménage [...] est fait par des "locaux", autrement dit des Afghans venus des villages voisins, c'est-à-dire de la misère. Comment perçoivent-ils cette abondance déplacée dans ce pays aux mains des talibans qui ont la part belle pour leur propagande, au moins sur ce point ! » Plus tard, un lieutenant s'indigne : « Les pays riches ont oublié qu'ils ont de la chance... Ils sont devenus fous ! » Pour quelques-uns, en effet, « l'Afghanistan est aussi une sorte de fuite d'un pays, le leur pourtant, où la vie est devenue ultramédiatisée, sans plus de valeurs hormis matérielles, guidée par le seul culte de l'argent, pleine de contradictions. Ce n'est pas en faisant de l'Afghanistan un pays occidentalisé, américanisé, qu'on lui donnera un idéal de vie. »

Sur le terrain, l'attention est requise à chaque instant. Outre les embuscades, plane la menace des IED, les engins explosifs improvisés. Les soldats évoluent avec trente, parfois cent kilos sur le

dos. Au cours des arrestations, ils doivent compter avec des policiers afghans témoignant « d'un zèle très relatif », quand la fouille ne se transforme pas « en déluge de feu ». Les alpins opèrent souvent de nuit, profitant de l'avantage procuré par les lunettes de vision nocturne, et s'approchant de leur objectif aussi discrètement que possible. Cependant, des veilleurs guettent à la sortie de leurs bases de Nijrab et Tagab...

Point d'orgue des opérations : la conquête de la vallée d'Alasay, « dans laquelle les soldats afghans et alliés ne sont pas entrés depuis un an et où les Soviétiques, il y a quelques années, ne s'aventuraient que difficilement ». Au cours des combats, un soldat afghan est étranglé par un taliban arrivant par derrière. « ils ont vraiment des couilles ces insurgés », remarque un sergent. Alors qu'un missile Milan atteint sa cible, « un cri de triomphe jaillit des poitrines... comme lorsqu'un joueur de foot marque un but. [...] Tels des gosses, les alpins saluent chaque impact de cris de sioux. » Mais la guerre n'est pas un jeu. En témoigne, dans cette bataille, la mort, à vingt-trois ans, du caporal Nicolas Belda. « Malgré le bruit assourdissant, le silence tombe sur les hommes dont l'œil s'est figé. »

La TF Tiger, une troupe d'élite

« Aveuglés par leur fierté toute moyen-orientale de guerriers, [les talibans] sont tombés dans le piège tendu : accepter un bras de fer qu'ils n'étaient pas capables de remporter. » Cette victoire renforce l'estime gagnée auprès des Américains, qui auraient volontiers confié une telle opération aux forces spéciales. « Les soldats US sont visiblement bluffés par l'esprit traditionnelle débrouillard des "Frenchie", leur sens du système D. Combien de véhicules américains, embourbés ou en panne, ont été remis dans l'axe ou réparés par des alpins techniciens ! » un sergent ironise : « Des généraux américains [...] doivent encore se demander [...] comment des soldats peuvent faire cela sans porter un t-shirt Navy Seals, des lunettes Ray-Ban et un hélicoptère par personne ! »

Au fil des pages, humour et émotion sont au rendez-vous. Mais on retient surtout la noblesse des caractères dépeints par Patrick de Gmeline, qui forcent l'admiration. D'aucuns jugeront peut-être son ouvrage apologétique. Faut-il s'en offusquer ? « Nous ne sommes pas dupes, la majorité des Français ne comprend pas ce que nous faisons », déplore un lieutenant. « C'est difficile pour un soldat de ne pas se sentir soutenu par un élan national. » Ce livre vient rendre justice à nos soldats. Ce n'est pas le moindre de ses mérites. ■

Grégoire Dubost

¹ Patrick de Gmeline : *Se battre pour l'Afghanistan - Soldats de montagne contre les talibans* ; Presses de la cité, mai 2010, 398 p., 21 €.